



Rapport financier 2016

SOMMAIRE

04 La gamme de produits

11 Indicateurs clés 2016

07 L'activité en 2016

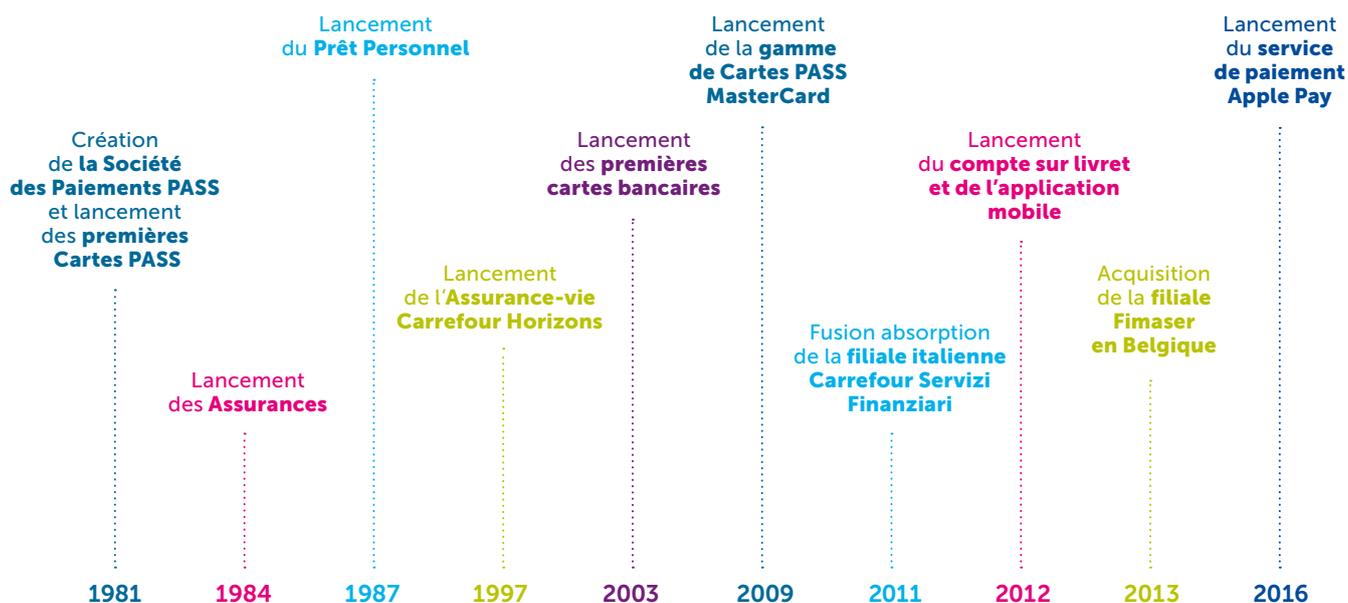
15 Comptes sociaux

10 Gouvernance

33 Comptes consolidés

Carrefour Banque et Assurance

EN 10 DATES CLÉS



UNE NOUVELLE RELATION À SA BANQUE

Plus proche. Précurseur sur le marché du crédit à la consommation, Carrefour Banque et Assurance développe une relation de proximité avec ses clients en les accompagnant dans leurs projets du quotidien. Sa gamme comprend le crédit PASS associé à la carte de paiement PASS, des prêts personnels pour les projets de la vie courante, ainsi que des assurances et une gamme de produits d'épargne.

Plus accessible. Forte de 2,9 milliards d'euros d'encours de crédit et de 2,3 milliards confiés en épargne, Carrefour Banque et Assurance est engagée dans une diversification de ses canaux de distribution. Sa force est d'être présente à la fois dans le monde physique et le monde digital. Son éventail de produits est proposé en agence mais aussi par téléphone, sur Internet et via des applications mobiles. Des agences de nouvelle génération intègrent les derniers outils digitaux. Les conseillers en agence ou par téléphone privilégient une relation d'égal à égal avec les clients, pour un meilleur conseil et une approche plus humaine.

Plus simple. Le lien exclusif de Carrefour Banque et Assurance avec sa maison mère Carrefour permet de faire bénéficier ses 2,5 millions de clients d'avantages fidélité toujours renouvelés et de l'accès à des services réservés. Pour leur simplifier la vie au quotidien, Carrefour Banque et Assurance mise également sur l'innovation et sur des partenariats avec des acteurs reconnus qui accompagnent la diversification de ses activités.

LA GAMME DE PRODUITS

Carrefour Banque et Assurance propose une large gamme de produits de crédit et d'épargne. De qualité et accessibles, ces produits sont conçus pour accompagner nos clients dans leurs projets et leurs besoins au quotidien. Cette relation de proximité est illustrée par la nouvelle signature: « Vous, tout simplement ».

Une gamme de crédits pour financer une variété de projets

CRÉDIT RENOUELABLE

Le crédit PASS est un crédit renouvelable associé à la Carte PASS. Les porteurs de la carte ont le choix, à chaque passage en caisse, entre un paiement au comptant ou à crédit.

L'innovation s'est poursuivie en 2016 avec le lancement du e-credit renouvelable, souscrit directement sur Internet. Souple et facile d'utilisation, ce produit complète l'offre de crédit pour des montants inférieurs à 3000 euros, en proposant quatre formules de remboursement sur des durées de six, douze, vingt-quatre ou trente-six mois à des taux attractifs.

PRÊT PERSONNEL

Le prêt personnel permet de financer, à des taux avantageux, de nombreux projets de la vie quotidienne : voiture, voyage, travaux... Son montant peut atteindre 50000 euros pour une durée de remboursement maximum de quatre-vingt-quatre mois.

Suite au succès des plans média en 2015, de nouvelles campagnes publicitaires ont été lancées en télévision et en radio. Elles ont contribué à animer la dynamique commerciale sur le prêt personnel dans un environnement fortement concurrentiel.

CRÉDIT AFFECTÉ

Le crédit affecté finance l'achat de biens d'équipement chez Carrefour, notamment lors des temps forts de l'enseigne, comme la rentrée des classes ou les fêtes de fin d'année.

En 2016, des opérations promotionnelles ont été proposées autour de l'Euro de football, avec des offres de crédit gratuit en 10, 20 ou 24 fois sans frais sur une sélection de produits électroménagers et technologiques. Ces campagnes, élaborées avec Carrefour, ont contribué à rendre plus accessibles de nombreux produits pour les clients de l'enseigne.





Les cartes de paiement pour faciliter les achats

PLUS DE FONCTIONNALITÉS ET D'AVANTAGES AVEC LA CARTE PASS

La Carte PASS MasterCard est une carte de crédit, utilisable chez Carrefour comme en dehors de l'enseigne. Les porteurs bénéficient d'avantages qu'ils cumulent lors de leurs achats chez Carrefour. Ils peuvent aussi profiter de facilités de paiement comme le règlement en trois fois sans intérêt et de promotions dans des enseignes partenaires. Le lancement en 2016 de la fonctionnalité de paiement Apple Pay illustre la capacité de Carrefour Banque et Assurance à innover pour faciliter la vie quotidienne de ses clients.

Des produits d'épargne performants et accessibles

L'ASSURANCE-VIE

L'Assurance-vie Carrefour, développée en partenariat avec AXA, confirme la confiance acquise auprès des épargnants. Les encours des contrats d'Assurance-vie Carrefour ont progressé plus rapidement que la moyenne du marché, atteignant 1,6 milliard d'euros à fin 2016. Le fonds en euros du contrat multisupport Carrefour Horizons conserve un rendement attractif à 2,51 % net de frais de gestion, là encore au-dessus de la moyenne du marché.

LE COMPTE SUR LIVRET

Carrefour Banque et Assurance veille à l'accessibilité de son compte sur livret. Il peut être ouvert dès 10 euros de versements mensuels et n'est soumis à aucun plafond d'encours. La fidélité est également récompensée avec une majoration du taux en vigueur pouvant aller jusqu'à un bonus de 0,8%.



COMPTE SUR LIVRET
CARREFOUR BANQUE
ET ASSURANCE



CARREFOUR HORIZONS
CARREFOUR BANQUE
ET ASSURANCE



CARREFOUR HORIZONS -
GÉNÉRATIONS
CARREFOUR BANQUE
ET ASSURANCE



Le Revenu

Un nouveau service de paiement rapide

Innovation. Carrefour Banque et Assurance a poursuivi sa stratégie d'innovation en 2016 en proposant aux porteurs de la Carte PASS MasterCard un nouveau service de paiement dans les magasins Carrefour. Les porteurs de la carte ont ainsi été parmi les premiers en France à bénéficier du service de paiement Apple Pay qui permet, d'un geste simple et rapide, de régler ses achats et de cumuler des avantages fidélité. Les retours clients ont été très positifs avec une utilisation et une appropriation immédiate de cette fonctionnalité.

Une information personnalisée

Relation client. Carrefour Banque et Assurance a créé une newsletter électronique novatrice qui permet de transmettre chaque mois à ses clients des informations parfaitement ciblées. Les clients votent et choisissent les thèmes sur lesquels ils souhaitent recevoir des informations. Le bon accueil réservé à cette newsletter se traduit dans les niveaux atteints par le taux de lecture et de satisfaction : 60% des clients déclarent lire systématiquement la newsletter, et 81% s'en disent satisfaits ou très satisfaits.

(Étude Carrefour Banque – octobre 2016)



LA GAMME DE PRODUITS

Des produits d'assurance qui emportent l'adhésion

UNE GAMME DE QUALITÉ ASSOCIÉE À DES AVANTAGES FIDÉLITÉ

Carrefour Banque et Assurance propose une gamme diversifiée de produits d'assurance pour répondre aux besoins de ses clients : de l'assurance automobile à la Multirisque Habitation, en passant par des garanties pour protéger sa famille en cas d'accident ou une Protection Avenir pour mettre ses proches à l'abri en cas de décès.

Les contrats permettent également aux assurés de bénéficier d'avantages chez Carrefour. Ainsi, les clients Assurance ont profité en 2016 d'une offre à la date anniversaire de leur contrat leur permettant d'obtenir des bons d'achats dans les magasins de l'enseigne d'une valeur pouvant aller jusqu'à 5% du montant de la prime.

Au-delà des garanties, Carrefour Banque et Assurance accompagne ses clients à travers des campagnes de prévention, par exemple en matière de sécurité routière ou lors d'événements exceptionnels comme les inondations de juin 2016.

DES CLIENTS SATISFAITS

Le renforcement des services opéré en 2015 s'est traduit l'an dernier par une nouvelle amélioration de la satisfaction des clients qui mettent en avant la qualité des conseils dispensés par les conseillers et les économies réalisées sur leurs primes.

La fluidité de la souscription a été renforcée avec la création d'un outil plus performant de simulation de devis en ligne. La fréquentation du site, déjà stimulée par les campagnes radio de mars et décembre, s'en est trouvée encore dynamisée.

LE SENS DU SERVICE

La signature électronique en Belgique et en Italie

Services. Dans ces deux pays, les solutions de paiement, de crédit ou d'assurance sont proposées à travers un réseau d'agences, mais aussi par téléphone, Internet ou via des applications mobiles. L'année 2016 a été marquée par la mise en place de plusieurs services visant à améliorer l'expérience client.

La Belgique et l'Italie ont ainsi adopté la signature électronique pour la souscription à distance des ouvertures de crédit en Belgique, et pour la souscription sur Internet en Italie.

La Belgique a également lancé une application mobile portant sur carte Visa de Carrefour et a renforcé la sécurisation des paiements sur Internet avec la mise en place du 3D Secure pour ses clients. Le premier baromètre de satisfaction client lancé en septembre souligne la confiance des clients carte Visa de Carrefour.

Après la France, le Club PASS a été ouvert en Italie. Il propose des avantages et des réductions supplémentaires aux plus fidèles clients de l'enseigne, qui ont également montré leur satisfaction et confiance, lors du baromètre de satisfaction mis en place en juillet 2016.

L'ACTIVITÉ EN 2016

Carrefour Banque a poursuivi le travail sur les fondamentaux en transformant ses outils et en développant de nouveaux produits pour préparer l'avenir. Les différents plans d'action mis en œuvre depuis 2015 pour améliorer la gestion du risque ont permis d'amorcer une baisse de la charge du risque pour la première fois en sept ans.

Contraction du crédit, résistance de l'épargne

L'économie française s'est révélée plus fragile qu'attendu en 2016 avec une croissance limitée à 1,1 % (sources INSEE) et un niveau de chômage toujours élevé. La faiblesse de la conjoncture s'est traduite par une baisse de la consommation des ménages, ce qui explique l'atonie des activités de crédit de Carrefour Banque et Assurance. Les marchés historiques de la banque – le crédit renouvelable et le prêt personnel – ont affiché une contraction, dans un contexte fortement concurrentiel.

En matière d'épargne, Carrefour Banque et Assurance a affiché une hausse de 3,6% des encours gérés sur le marché très compétitif de l'assurance-vie, ce qui illustre la confiance des clients pour les produits de la banque.

Le bon résultat du contrat Carrefour Horizons s'explique en particulier par le maintien d'un rendement attractif – 2,51 % net de frais de gestion – du fonds en euros, en 2016, qui a permis de faire mieux que le marché. Les encours du compte sur livret sont en ligne avec l'objectif.

Au total, sur l'exercice 2016, le produit net bancaire a baissé de 6% et le résultat net de 19% après prise en compte du coût de réorganisation du réseau d'agences. Il est à noter que la répartition des revenus est restée équilibrée entre les revenus d'intérêts et les commissions perçues sur les produits d'épargne, les regroupements de crédit et les assurances. Cette répartition conforte la stratégie multiproduit engagée depuis plusieurs années.



L'ACTIVITÉ EN 2016



La charge du risque repart à la baisse

Le chiffre clé de l'exercice 2016 est positif : il s'agit de la baisse de la charge du risque. Cette inflexion, qui constitue une première depuis sept ans, est le fruit de la stratégie amorcée en 2015 à travers la modification de la politique d'octroi de crédit. La banque connaît mieux la situation financière de ses clients et peut les accompagner plus efficacement. Il s'en est suivi une hausse du montant moyen et un allongement de la durée des crédits dont l'impact s'est révélé positif sur le taux de marge des crédits.

La production de crédit a baissé par rapport à 2015, mais avec un niveau de qualité supérieur. Cette tendance de fond permet de table sur une poursuite de l'abaissement de la charge du risque dans les années à venir.

Des conditions de refinancement toujours exceptionnelles

Autre élément positif : la notation solide de Carrefour Banque et Assurance, BBB+A-2 (S&P) a permis de bénéficier de conditions de refinancement très avantageuses et de diversifier ses sources de financement.

Une nouvelle émission obligataire a été réalisée en mars 2016 pour un montant de 500 millions d'euros sur cinq ans. En parallèle, l'opération de syndication de 750 millions d'euros a été prolongée d'une année supplémentaire et l'opération de titrisation sur le portefeuille de crédit renouvelable, d'un montant de 110 millions d'euros, a été renouvelée pour deux ans. Enfin, un programme EMTN (Euro Medium Terms Notes) d'un milliard d'euros par an a été mis en place afin de bénéficier de plus de flexibilité dans la mise en œuvre d'une nouvelle émission obligataire. Il est à noter que les derniers événements macro-économiques (croissance économique plus soutenue, risque de déflation écarté)

ont contribué à une hausse des taux, la banque anticipe une remontée progressive des taux et du coût de refinancement à compter de mi-2018.

Des innovations pour préparer l'avenir

Carrefour Banque et Assurance a amplifié ses efforts d'innovation en 2016, en particulier dans le digital. Ainsi, les porteurs de la Carte PASS ont été parmi les premiers en France à bénéficier du nouveau service de paiement Apple Pay. Dans le domaine du crédit, la banque a lancé le e-crédit renouvelable, une offre 100% digitale pour des petits montants sur de courtes durées. Dans l'assurance, les clients ont désormais accès à un outil de simulation de devis en ligne plus performant et à un parcours de souscription optimisé. Ces évolutions expliquent la hausse des consultations du portail Internet, tant sur mobile que sur tablettes.

Aux côtés du Secours populaire français

Carrefour Banque et Assurance, entreprise solidaire, a participé en 2016 à l'opération de soutien des Pères Noël verts du Secours populaire français. Les équipes se sont fortement impliquées dans cette opération qui reflète la volonté de la banque d'assumer un rôle de solidarité avec ceux qui en ont le plus besoin, notamment auprès des familles pendant les fêtes de fin d'année.



VOUS TOUT
SIMPLEMENT

Enfin, 2016 est une année de préparation pour lancer C-Zam, le premier compte courant, disponible en rayon et activable en ligne. Avec ce nouveau produit, Carrefour Banque et Assurance répond à une attente forte de ses clients d'élargissement de sa gamme. Cette innovation sera commercialisée dans 3 000 points de vente Carrefour sous la forme d'un coffret contenant une carte internationale MasterCard et un guide d'utilisation permettant d'ouvrir son compte en ligne sur compteczam.fr ou sur l'application dédiée, en 10 minutes.

La relation client a fait également l'objet d'un effort particulier. Carrefour Banque et Assurance a ainsi mis en place un nouveau CRM (customer relationship management) et a lancé un nouveau concept d'agence avec des outils de souscription améliorés et un agencement repensé, l'objectif étant de favoriser la proximité avec les clients. Sur la base des agences pilotes (*voir ci-contre l'exemple de Villiers-en-Bière*), cette nouvelle organisation sera progressivement déployée.



Des agences nouvelle génération

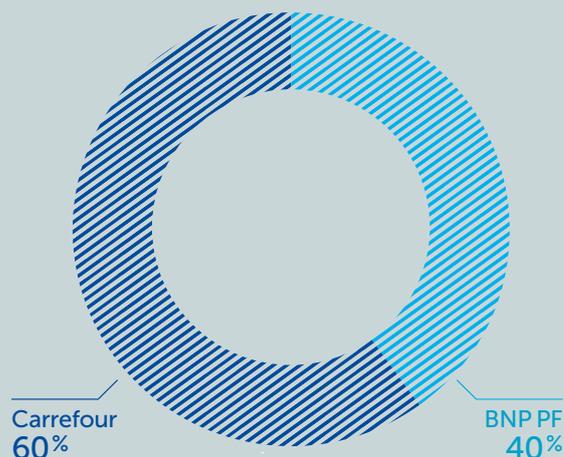
Avec l'ouverture de l'agence de Villiers-en-Bière, Douai et Bourges, Carrefour Banque et Assurance a inauguré en 2016 un nouveau concept d'agence, intégrant des outils digitalisés. Les agences sont désormais plus ouvertes et le conseiller se tient aux côtés de son client pour un conseil de proximité.

Une nouvelle identité

En 2016, Carrefour Banque est devenue Carrefour Banque et Assurance, une dénomination qui valorise mieux la dimension multiproduit : crédit, épargne et assurance. Cette clarification s'est accompagnée de l'adoption d'un nouveau logo et de l'affirmation d'un positionnement vis-à-vis des clients qui se veut plus proche, plus accessible, plus humain et plus optimiste, « Vous tout simplement ».

GOUVERNANCE

Carrefour Banque a un actionnariat solide et stable depuis 1985. Carrefour Banque est notée BBB+ perspective stable, A-2 par Standard & Poor's.



Conseil d'administration

Gauthier Durand Delbecque

Président du Conseil d'Administration de Carrefour Banque, Directeur Exécutif Services et Données Clients Groupe

Carrefour, représenté par

Noël Prioux

Directeur Exécutif de Carrefour France, Administrateur

Pierre-Jean Sivignon

Directeur Général Délégué, Directeur Exécutif Finances et Gestion de Carrefour, Administrateur

BNP Personal Finance, représenté par

Laurent David

Directeur Général de BNP Personal Finance, Administrateur

Michel Falvert

Directeur Grands Partenaires BNP Personal Finance, Administrateur

Comités spécialisés

Comité des risques

Michel Falvert
Président

Gauthier Durand Delbecque
Pierre-Jean Sivignon

Comité d'audit

Gauthier Durand Delbecque
Président

Pierre-Jean Sivignon
Michel Falvert

Comité des rémunérations

Noël Prioux
Président

Gauthier Durand Delbecque
Michel Falvert

Comité des nominations

Gauthier Durand Delbecque
Président

Pierre-Jean Sivignon
Laurent David

Comité de direction

Julien Jaillon

Directeur Général

Aurélien Cailliau

Directeur Général Délégué
Directeur Administratif et Financier

Isabelle Clairac

Directrice des Systèmes d'Information

Marie Claire Combes

Directrice des Ressources Humaines

Nadia Nikolic

Directrice Commerciale et Stratégie Clients

Sébastien Parron

Directeur Organisation et Projets

Noémie Royer

Directrice des Opérations

Abdou El Mazid Sow

Directeur des Risques et de la Coordination du Contrôle Interne

INDICATEURS CLÉS 2016

**Les indicateurs
présentent
le périmètre
de consolidation
des activités bancaires
en France, Italie
et Belgique au
31 décembre 2016.**

INDICATEURS CLÉS 2016

Les indicateurs présentent le périmètre de consolidation des activités bancaires en France, Italie et Belgique au 31 décembre 2016.

Résultat net

29 M€

– 19 % par rapport à 2015

Le résultat net ressort en baisse de 19 %, principalement en raison d'une baisse du produit net bancaire pour 23 millions d'euros et du coût de réorganisation du réseau à hauteur de 13 millions d'euros afin d'adapter Carrefour Banque et Assurance aux évolutions de mode de consommation de ses clients.



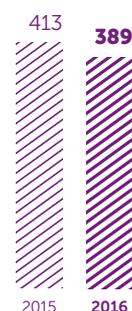
Résultat net
(en millions d'euros)

Produit net bancaire

389 M€

– 6 % par rapport à 2015

Le produit net bancaire est en recul de 6 %.



Produit net bancaire
(en millions d'euros)

Ratio de solvabilité

14,84 %

Les fonds propres et le ratio de solvabilité à 14,84 % demeurent élevés, au-delà des exigences réglementaires de 10,50 %.

Ratio de liquidité (LCR)

116,03 %

L'exigence réglementaire graduelle est de 80 % en 2017 et 100 % en 2018 sur la liquidité.

Résultat d'exploitation

45 M€

– 41 % par rapport à 2015

Le résultat d'exploitation a diminué de 41 % en raison de la baisse du produit net bancaire et du coût de réorganisation du réseau. Les autres charges d'exploitation sont en amélioration sur l'exercice.



Résultat d'exploitation
(en millions d'euros)

Encours de crédit

2 899 M€

– 9 % par rapport à 2015

Les encours de crédit ont diminué de 9 % en 2016 en raison de la baisse de la distribution de nouveaux crédits, qui n'a pas compensée les amortissements du portefeuille. Le transfert de l'activité rachat de crédit confiée à notre actionnaire BNP Personal Finance a contribué également à la baisse des encours.



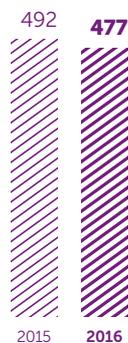
Encours de crédit
(en millions d'euros)

Encours douteux

477 M€

– 3 % par rapport à 2015

Les encours douteux enregistrent une baisse de 3 % liée principalement à l'amélioration de la politique d'octroi sur les nouvelles générations de crédits.



Encours douteux
(en millions d'euros)

Coût du risque

112 M€

– 1 % par rapport à 2015

La qualité des nouvelles productions contribue à la baisse des encours douteux. Ce qui se traduit par une baisse de la charge du risque.



Encours Coût du risque
(en millions d'euros)

INDICATEURS CLÉS 2016

Nombre de Cartes

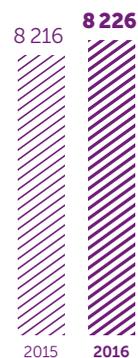
2,37 M
- 4 % par rapport à 2015



Nombre de Cartes
(en millions de cartes)

Paiements par Carte

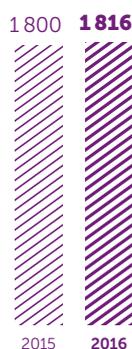
8 226 M€
Stable par rapport à 2015



Paiements par Carte
(en millions d'euros)

Encours d'épargne sous gestion

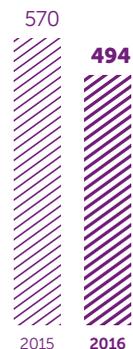
1 816 M€
+ 1 % par rapport à 2015



Encours d'épargne sous gestion
(en millions d'euros)

Encours comptes sur livret

494 M€
- 13 % par rapport à 2015



Encours comptes sur livret
(en millions d'euros)

État sur les comptes inactifs et les contrats d'assurance vie - Chiffres clés à fin 2016

- 67 646 comptes épargne versés à la Caisse des dépôts et consignation (CDC) pour un montant de 7 375 735,45 euros, et 33 contrats assurance vie versés à la CDC pour 49 272,78 euros
- Stock comptes inactifs et contrats en déshérence : 91 contrats d'assurance vie pour un montant de 885 334,40 euros et 106 719 comptes épargne pour un montant de 33 955 554,04 euros.

COMPTES SOCIAUX

16 Bilan

20 Notes

31 Affectation
du résultat

32 Rapport
des commissaires
aux comptes

Bilan au 31 décembre 2016

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	2016	2015
Caisse, banques centrales		93	128 949
Effets publics et valeurs assimilées		-	-
Créances sur établissements de crédit	2-4	1 480 743	1 289 234
Opérations avec la clientèle	3-4	2 145 129	2 395 279
Obligations et autres titres de revenu fixe	5	205 997	223 068
Actions et autres titres de revenu variable	5	150 004	150 004
Participation et autres titres détenus à long terme	5	650	148
Parts dans les entreprises liées	8	22 724	22 764
Crédit-bail et location avec option d'achat		-	-
Location simple		-	-
Immobilisations incorporelles	9	136 328	128 759
Immobilisations corporelles	9	17 424	16 538
Capital souscrit non versé		-	-
Actions propres		-	-
Autres actifs	10	182 211	194 443
Comptes de régularisation	10	103 385	215 415
TOTAL ACTIF		4 444 688	4 764 601
HORS-BILAN		2016	2015
Engagements donnés	15	3 082 774	3 415 426
Engagements de financement		2 395 338	2 624 089
Engagements sur instruments financiers à terme		666 000	768 000
Engagements de garantie		21 436	23 337
Engagements sur titres		-	-

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	2016	2015
Banques centrales		-	-
Dettes envers les établissements de crédit	2-4	20 187	25 843
Opérations avec la clientèle	4	511 350	590 392
Dettes représentées par un titre	6-7	3 089 871	3 236 470
Autres passifs	11	86 715	196 309
Comptes de régularisation	11	54 146	48 312
Provisions	12	50 649	34 662
Dettes subordonnées		-	-
Fonds/risques bancaires généraux	13	3 735	3 735
Capitaux propres hors FRBG	14	628 036	628 878
Capital souscrit		101 347	101 347
Prime d'émission		207 110	207 110
Réserves		150 370	150 233
Écarts de réévaluation		-	-
Provisions réglementées	12	772	1 760
Report à nouveau		140 115	130 913
Résultat de l'exercice		28 322	37 516
TOTAL PASSIF		4 444 688	4 764 601
HORS-BILAN		2016	2015
Engagements reçus	15-16	4 625 161	4 742 379
Engagements de financement		2 123 801	2 127 951
Engagements sur instruments financiers à terme		2 480 000	2 593 500
Engagements de garantie		21 360	20 928
Engagements sur titres		-	-

Compte de résultat au 31 décembre 2016

(en milliers d'euros)	Notes	2016	2015
Intérêts et produits assimilés	17	167 874	185 948
Intérêts et charges assimilées	17	- 38 511	- 67 453
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées		-	-
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées		-	-
Produits sur opérations de location simple		-	-
Charges sur opérations de location simple		-	-
Revenus des titres à revenu variable		102 327	108 479
Commissions (produits)	18	66 607	66 124
Commissions (charges)	18	- 6 837	- 5 530
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	22	3 674	5 359
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	22	-	-
Autres produits d'exploitation bancaire	19	142 971	151 851
Autres charges d'exploitation bancaire	19	- 59 167	- 51 391
PRODUIT NET BANCAIRE		378 938	393 386
Charges générales d'exploitation	20	- 209 787	- 212 027
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		- 13 103	- 9 288
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		156 048	172 072
Coût du risque	21	- 104 499	- 98 963
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		51 549	73 109
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		2 161	- 16 106
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		53 710	57 003
Résultat exceptionnel		- 13 646	-
Impôt sur les bénéfices		- 12 730	- 19 926
Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées		988	439
RÉSULTAT NET		28 322	37 516

Compte de résultat comparatif au 31 décembre 2016

Situation financière en fin d'exercice (en euros)	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Capital	99 970 792	99 970 792	99 970 792	99 970 792	101 346 957	101 346 957
Nombre d'actions émises	6 524 356	6 524 356	6 524 356	6 524 356	6 614 184	6 614 184
RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES						
Chiffre d'affaires	591 012 327	589 707 422	611 374 788	582 113 671	507 460 018	480 416 446
Bénéfice avant impôt, participation, amortissements, provisions et dépréciations	132 906 851	111 221 474	122 144 900	109 240 896	83 466 627	57 023 169
Impôt sur les bénéfices	38 972 143	40 465 253	30 462 633	21 246 531	19 925 607	12 729 818
Participation	727 468	1 405 521	1 450 348	1 307 453	1 401 998	1 495 704
Bénéfice après impôt, participation, amortissements, provisions et dépréciations	62 527 857	51 950 008	46 205 784	64 889 020	37 515 606	28 321 680
Montant des bénéfices distribués	-	39 015 649	23 161 464	32 491 293	28 176 424	28 374 849
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS PAR ACTION						
Bénéfice après impôt, participation, mais avant amortissements, provisions et dépréciations	14,29	10,63	13,83	13,29	9,39	6,47
Bénéfice après impôt, participation, amortissements, provisions et dépréciations	9,58	7,96	7,08	9,95	5,67	4,28
Dividende distribué par action	-	5,98	3,55	4,98	4,26	4,29
PERSONNEL						
Nombre moyen de salariés au cours de l'exercice	1 729	1 718	1 662	1 677	1 771	1 764
Montant de la masse salariale	46 775 308	50 547 724	49 553 761	50 017 799	51 631 322	54 299 233
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	21 835 159	24 007 498	24 022 315	24 199 441	24 770 904	27 023 589

Notes annexes aux états financiers

Note 1

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

A / Faits marquants de l'exercice clos 2016

1 / Poursuite de la diversification des sources de refinancement

Au cours de l'exercice 2016, Carrefour Banque a ainsi réalisé deux opérations publiques majeures pour accompagner le financement et le développement de ses activités. Une émission obligataire a été réalisée, en avril 2016, d'un montant nominal de 500 millions d'euros à cinq ans sous un format FRN via la mise en place d'un programme EMTN, et une émission d'une quatrième série de titres dans le cadre de la titrisation sous un format Master Trust de nos encours crédit renouvelable, soit 110 millions d'euros à deux ans et à taux variable. Ces levées de capitaux s'inscrivent pleinement dans la perspective du respect des ratios de liquidité Bâle III via un allongement significatif de la durée d'origine et un parfait adossement des flux de l'actif et du passif. La seconde extension de la syndication de 750 millions d'euros a également été activée, reportant ainsi d'un an son échéance de novembre 2020 à novembre 2021.

2 / Plan de restructuration

Carrefour Banque a constitué une provision au titre du plan de restructuration d'un montant de 13 millions d'euros à la clôture de l'exercice, présentée en résultat exceptionnel.

3 / Dissolution du GIE Carrefour Personal Finance Services

Le GIE a fait l'objet d'une dissolution en date du 30 novembre 2016.

À compter de cette date, Carrefour Banque membre référent agit en tant que liquidateur.

B / Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels 2016 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions réglementaires, en particulier celles prévues par le règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire. Sauf mention contraire, tous les montants en annexe sont exprimés en milliers d'euros.

C / Succursale

Carrefour Banque intègre dans la présentation de ses comptes sociaux sa succursale italienne depuis la date d'effet juridique de la fusion au 1^{er} octobre 2011.

D / Crédits à la clientèle

Encours sains et encours douteux

Les crédits à la clientèle portés au bilan comprennent : le capital restant dû à la date d'arrêté, auquel s'ajoutent les intérêts, indemnités et primes d'assurances échus, ainsi que ceux qui sont courus et non échus à cette même date.

Les créances à la clientèle sont classées en créances douteuses lorsqu'elles présentent un risque probable ou certain de non-recouvrement total ou partiel. La dépréciation s'effectue à partir d'observations statistiques actualisées par nature de produit, selon l'antériorité et la dégradation constatée de la créance client. Conformément aux dispositions des articles 2211-1 à 2251-13 du Livre II – Titre 2 du règlement n° 2014-07 de l'ANC relatif au traitement comptable du risque de crédit, Carrefour Banque procède à l'actualisation (aux conditions d'origine du crédit) des flux recouvrables dans le cadre du calcul des dépréciations pour créances douteuses.

En outre, Carrefour Banque applique les dispositions dudit règlement pour le calcul de la décote sur les crédits restructurés par l'utilisation d'une référence au taux d'origine.

L'effet de l'actualisation des flux recouvrables pour le calcul des dépréciations et l'application du calcul de la décote impacte le produit net bancaire.

Enfin, les agios douteux et indemnités de retard comptabilisés en produit net bancaire et par ailleurs dépréciés via le coût du risque sont neutralisés dans le produit net bancaire. Ce reclassement est d'un montant de 6 974 milliers d'euros sur l'exercice, contre 2 412 milliers d'euros sur 2015.

Encours douteux compromis

Les encours douteux compromis sont des encours douteux dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquels un passage en perte à terme est envisagé. Les règles de déclassement en encours douteux compromis sont les suivantes chez Carrefour Banque, et ce conformément aux modalités de l'article 2221-8 du Livre II – Titre 2 du règlement n° 2014-07 de l'ANC :

- l'encours est en gestion recouvrement depuis au moins douze mois ;
- l'encours client a fait l'objet d'une déchéance du terme : client transmis aux contentieux ;
- l'encours client fait l'objet d'un dépôt de dossier de surendettement en cours d'instruction depuis au moins douze mois ;
- l'encours client fait l'objet d'une Procédure de Rétablissement Personnel (PRP).

Règles de passage à perte des encours :

En cas d'impossibilité de recouvrer en amiable ou par l'aide d'un titre exécutoire, par le fait du débiteur ou d'une décision de justice, nous procédons à un passage à perte de la créance. Les provisions constatées sont alors reprises en contrepartie de la perte enregistrée.

Conformément aux dispositions des articles 2111-1 à 2171-1 du Livre II – Titre 1 relatifs à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours, Carrefour Banque étale, depuis le 1^{er} janvier 2010, les commissions d'apporteurs d'affaires versées à l'occasion de l'octroi d'un crédit sur la durée de vie effective de ce crédit. L'étalement diminue le produit net bancaire de 51 milliers d'euros sur l'exercice 2016.

E / Titres de placement

Conformément au règlement ANC 2014-07, relatif à la comptabilisation des opérations sur titres, les titres de placement figurent au bilan à leur prix d'acquisition. Ils sont dépréciés le cas échéant pour tenir compte de leur valeur de marché à la date d'arrêt. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

F / Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur prix de revient. Le cas échéant, les titres sont dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité.

G / Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations figurent au bilan pour leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie économique prévue du bien :

- licences et logiciels : entre trois et huit ans ;
- matériels informatiques : entre trois ans et cinq ans ;
- agencements et installations : entre cinq et huit ans ;
- autres immobilisations : entre trois et dix ans.

Le droit au bail n'est pas amorti, mais fait l'objet de tests de dépréciation une fois par an et en cas d'indices de perte de valeur.

H / Instruments financiers à terme

Les couvertures de taux d'intérêt utilisées visent à limiter les effets des fluctuations des taux d'intérêt sur l'endettement à taux variable. Carrefour Banque agit en qualité de centrale de refinancement et négocie les opérations de dérivés à la fois pour son compte propre et pour le compte des deux autres entités (services financiers Fimaser, filiale belge, et Servicios Financieros Carrefour, filiale en Espagne), et ce dans un but de mutualisation, d'organisation et d'accès au marché.

Ces couvertures sont réalisées au moyen d'instruments de gré à gré avec des contreparties bancaires de premier rang. Les instruments financiers utilisés sont principalement des swaps de taux. Les résultats dégagés sur ces instruments sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats sur les éléments couverts. Certaines opérations de couverture peuvent générer de manière limitée et temporaire des positions ouvertes. Ces positions font l'objet à l'arrêt des comptes d'une évaluation. Les éventuelles pertes latentes donnent lieu à la constitution d'une provision. Les instruments utilisés au 31 décembre sont représentés en notes 15 et 16. Les engagements en valeur nominale font l'objet d'une inscription en hors bilan.

Conformément à l'application du règlement du Comité de la réglementation comptable modifié 2004-16 relatif aux informations à fournir sur la « juste valeur » des instruments financiers, les instruments financiers dérivés ont fait l'objet d'une évaluation à la « juste valeur ». Cette valorisation s'appuie sur des paramètres de marché observables.

I / Indemnités de départ à la retraite

Carrefour Banque verse une indemnité de départ à ses salariés au moment de leur départ à la retraite, calculée sur l'ancienneté acquise à l'intérieur du Groupe Carrefour. Cet engagement est calculé sur une base actuarielle prenant en compte les facteurs de rotation du personnel, de mortalité et de croissance des salaires et des charges. Les engagements sont pris en charges sous forme de provisions. Les écarts actuariels sont donc comptabilisés en compte de résultat sur l'exercice constaté.

J / Conversion des opérations libellées en devises

Ces opérations suivent les règles édictées par les dispositions des articles 2711-1 à 2731-1 du Livre II – Titre 7 relatifs aux opérations en devises. Tous les éléments d'actif, de passif et de hors-bilan exprimés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Les produits et charges sont convertis en euros au cours du jour de l'opération.

Les gains ou pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés en fin de période au compte de résultat et constituent le résultat de change.

K / Impôt sur les bénéfices

Carrefour Banque est la société tête de Groupe du périmètre d'intégration fiscale.

Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par la filiale intégrée et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par Carrefour Banque.

Le taux de l'impôt sur les sociétés est de 33,33 %. La contribution additionnelle sur les bénéfices est de 3,3 % de l'impôt au droit commun, abatement fait de 763 000 euros. L'impôt dû est déterminé avant imputation des réductions et crédits d'impôt et des créances fiscales de toute nature.

L / Événement postérieur à la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture au 31 décembre 2016.

M / Proposition d'affectation du résultat

La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée générale est la suivante :

Résultat de l'exercice (en euros)	28 321 680,76
Report à nouveau antérieur	140 114 517,80
Résultat distribuable à la disposition de l'assemblée générale	168 436 198,56
Affectation à la réserve légale	-
Affectation au poste « Autres réserves »	-
Répartition d'un dividende global (4,29 euros x 6 614 184 actions)	28 374 849,36
REPORT À NOUVEAU DU SOLDE	140 061 349,20

Notes sur le bilan

Note 2

CRÉANCES ET DETTES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Actif		
Comptes ordinaires, comptes et prêts au jour le jour	196 460	16 657
Comptes et prêts à terme	1 284 283	1 272 577
TOTAL	1 480 743	1 289 234
dont créances rattachées	1 283	1 577
dont opérations avec entreprises liées	-	-
Passif		
Comptes ordinaires, emprunts au jour le jour	20 187	25 843
Emprunts et comptes à terme	-	-
TOTAL	20 187	25 843
dont dettes rattachées	-	-
dont opérations avec entreprises liées	-	-

Note 3

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Comptes ordinaires débiteurs	438 288	485 022
Autres crédits à court terme	431 469	463 152
Crédit à moyen terme	435 435	451 365
Crédit à long terme	1 157 257	1 333 110
TOTAL DES PRÊTS BRUTS À LA CLIENTÈLE	2 462 448	2 732 649
Dépréciation	- 317 319	- 337 370
TOTAL DES PRÊTS NETS À LA CLIENTÈLE	2 145 129	2 395 279

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE NETS DE PROVISIONS

(en milliers d'euros)	France	Italie	Principal	Créances rattachées	31/12/2016	31/12/2015
Créances saines	1 822 684	194 798	2 017 482	6 690	2 024 172	2 247 771
dont opérations avec entreprises liées	148 000	-	148 000	95	148 095	161 133
dont créances restructurées					302 408	309 005
Créances douteuses non compromises						
Valeur brute	100 104		100 104		100 104	115 342
Dépréciations	- 42 768		- 42 768		- 42 768	- 50 213
Taux de couverture			43%		43%	44%
Créances douteuses compromises						
Valeur brute	294 907	43 264	338 171		338 171	369 536
Dépréciations	- 237 343	- 37 207	- 274 551		- 274 551	- 287 157
Taux de couverture			81 %		81 %	78 %
VALEUR NETTE AU BILAN	1 937 584	200 855	2 138 439	6 690	2 145 129	2 395 279

Note 4

**ÉCHÉANCIER DES CRÉANCES ET DETTES
SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET SUR LA CLIENTÈLE**

(en milliers d'euros)						31/12/2016
Établissements de crédit et institutions financières	À vue et non échéancé	Jusqu'à 3 mois	De > 3 mois à ≤ 1 an	De > 1 an à ≤ 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Actif	197 743	1 283 000	-	-	-	1 480 743
Passif	20 187	-	-	-	-	20 187
Autres concours à la clientèle	6 595	276 779	435 435	1 003 544	153 713	1 876 065
Prêts à la clientèle financière	95	148 000	-	-	-	148 095
Comptes ordinaires débiteurs	120 969	-	-	-	-	120 969
TOTAL CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE (ACTIF)	127 659	424 779	435 435	1 003 544	153 713	2 145 129
TOTAL DES OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE (PASSIF)⁽¹⁾	511 349	-	-	-	-	511 349

(1) Dont opérations avec entreprises liées.

Note 5

ACTIONS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Parts d'OPCVM de placement	150 000	150 000
Actions et autres titres de placement non cotés	4	4
Actions et autres titres de placement cotés	-	-
Autres titres à long terme	650	148
Obligations ⁽¹⁾	205 997	223 067
TOTAL	356 651	373 219

(1) Obligations émises par le FCT Master Credit Cards PASS, à échéance octobre 2025, souscrites par Carrefour Banque :

- dont obligations subordonnées : **135 241 milliers d'euros**, comprenant une dépréciation s'élevant à **17 559 milliers d'euros** ;
- dont obligations parts cédantes : **70 720 milliers d'euros** ;
- dont créances rattachées : **36 milliers d'euros**.

Note 6

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Certificats de dépôt	1 010 014	1 086 018
Autres titres de créances négociables	279 000	549 239
Emprunts obligataires	1 800 857	1 601 214
TOTAL	3 089 871	3 236 470
dont dettes rattachées	871	1 470
dont opérations réalisées avec les entreprises liées	-	-

Note 7

ÉCHÉANCIER DES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

(en milliers d'euros)					31/12/2016
	Jusqu'à 3 mois	De > 3 mois à ≤ 1 an	De > 1 an à ≤ 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Certificats de dépôt	355 000	655 000	-	-	1 010 000
Autres titres de créances négociables	20 014	259 000	-	-	279 014
Emprunts obligataires	857	-	1 800 000	-	1 800 857
TOTAL	375 871	914 000	1 800 000	-	3 089 871

Note 8

TITRES DE PARTICIPATIONS ET FILIALES

(en milliers d'euros)	31/12/2016			31/12/2015		
	Valeur comptable brute	Dépréciations	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Dépréciations	Valeur comptable nette
Filiales et titres de participation non cotés						
Fimaser SA	20 700	-	20 700	20 700	-	20 700
Servicios Financieros Carrefour, EFC SA	1 663	-	1 663	1 663	-	1 663
La Financière PASS SAS	37	-	37	37	-	37
FCT Copernic 2012/FCT Master Credit Cards PASS	-	-	-	-	-	-
GIE Carrefour Personal Finance Services	-	-	-	-	-	-
GIE Geric	-	-	-	40	-	40
GIE Chamnord	324	-	324	324	-	324
TOTAL	22 724	-	22 724	22 764	-	22 764

Fimaser S.A. Avenue des Olympiades 20, 1140 Bruxelles, au capital de 8 655 202 euros.
Participation de Carrefour Banque dans le capital de 99,98 %.

 Chiffre d'affaires exercice 2016 : **23 971 milliers d'euros**, en diminution de 8,2 % par rapport à 2015.

 Résultat après impôt 2016 : **3 611 milliers d'euros**, en diminution de 19,6 % par rapport à 2015.

 Réserves, report à nouveau et prime d'émission avant affectation du résultat 2016 : **14 937 milliers d'euros**.

Les comptes de Fimaser sont consolidés par intégration globale dans les comptes du groupe Carrefour Banque.

Servicios Financieros Carrefour, EFC SA domiciliée Calle Juan Esplandiu n° 11 28007 Madrid, au capital de 18 567 438 euros.
Participation de Carrefour Banque dans le capital : 6,797 %.

 Chiffre d'affaires exercice 2016 : **1 179 978 milliers d'euros**, en augmentation de 11,2 % par rapport à 2015.

 Résultat après impôt 2016 : **120 691 milliers d'euros**, en augmentation de 10,7 % par rapport à 2015.

 Réserves, report à nouveau et prime d'émission avant affectation du résultat 2016 : **221 413 milliers d'euros**.

La société La Financière PASS SAS, domiciliée au 1, Place Copernic – 91051 ÉVRY Cedex, filiale au capital de 37 000 euros.
Participation de Carrefour Banque dans le capital : 100,00 %, résultat net de 27 milliers d'euros sur 2016.
Le FCT Master Credit Cards PASS, domicilié 41, rue Délézy – 93500 Pantin.
La participation de Carrefour Banque dans le capital pour 100,00 % (représentant 300 euros).

Les comptes du FCT Master Crédit Cards PASS sont consolidés par intégration globale dans les comptes du groupe Carrefour Banque.

GIE Carrefour Personal Finance Services, domicilié 1, place Copernic – 91080 Courcouronnes.
GIE sans capital constitué le 13 avril 2010 par Carma et Carrefour Banque, qui agit en qualité de membre référent.
Le GIE a fait l'objet d'une dissolution en date du 30 novembre 2016. À compter de cette date, Carrefour Banque agit en tant que liquidateur.

Les comptes du GIE CPFS sont consolidés par intégration globale dans les comptes du groupe Carrefour Banque.

Note 9

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2016
Immobilisations brutes					
Immobilisations incorporelles	145 813	35 231	18 099	- 1 647	161 298
Immobilisations corporelles	37 055	5 711	1 163	- 1 609	39 994
TOTAL IMMOBILISATIONS BRUTES	182 868	40 942	19 262	- 3 256	201 292
Amortissements sur immobilisations incorporelles	17 054	8 951	1 036	-	24 970
Amortissements sur immobilisations corporelles	20 517	4 151	2 098	-	22 570
TOTAL DES IMMOBILISATIONS NETTES	145 297	27 840	16 128	- 3 256	153 752

Note 10

AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE RÉGULARISATION

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Actif		
Débiteurs divers Groupe	91 112	88 173
Autres débiteurs divers ⁽¹⁾	91 099	106 270
TOTAL AUTRES ACTIFS	182 211	194 443
Valeurs à l'encaissement	65 829	171 260
Charges constatées d'avance	9 644	11 206
Produits à recevoir	27 911	32 949
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION	103 385	215 415

(1) Dont les avances à la SCI Karukaz II de **6 013 milliers d'euros** sur 2009, au GIE GNIFI (INCO) de **18 510 milliers d'euros** sur 2006, à la société La Financière PASS pour Kecho 2 de **8 400 milliers d'euros** sur 2014, à la SCI Ambaville de **6 124 milliers d'euros** sur 2013.
Ces avances correspondent à des investissements défiscalisés.
Dont la dépréciation de **7 650 milliers d'euros** au 31/12/2016 sur les dépôts de garantie au titre du risque de défaillance des débiteurs des créances cédées au FCT.

Note 11

AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE RÉGULARISATION

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Passif		
Créditeurs divers Groupe	18 029	121 447
Impôts et taxes	4 257	19 217
Dettes sociales	28 042	20 955
Fournisseurs	2 260	3 019
Autres créditeurs divers ⁽¹⁾	34 126	31 670
TOTAL AUTRES PASSIFS	86 715	196 309
Charges à payer	38 259	36 521
Produits constatés d'avance	13 870	11 791
Valeurs à l'encaissement	2 016	-
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION	54 146	48 312

(1) Dont les abandons de créances à la SCI Karukaz II de **3 942 milliers d'euros** sur l'exercice 2009, au GIE GNIFI de **18 510 milliers d'euros** sur 2006, et à la SCI Ambaville de **4 016 milliers d'euros** sur 2013.

Note 12

DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2015	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Solde au 31/12/2016
Dépréciations des crédits à la clientèle	337 370	32 556	52 607	-	317 319
TOTAL	337 370	32 556	52 607	-	317 319
Provisions				-	
Provisions pour retraites	17 725	7 712	2 268	-	23 169
Autres provisions ⁽¹⁾	16 937	13 482	2 940	-	27 480
TOTAL	34 662	21 195	5 208	-	50 649
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires	875	1	104	-	772
Provision réserve spéciale de participation	885	-	885	-	-
TOTAL	1 760	1	990	-	772

(1) Dont une provision pour restructuration à la clôture de 13 017 milliers d'euros.

Note 13

FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2015	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2016
Provisions des fonds pour risques bancaires	3 735	-	-	3 735

Note 14

CAPITAUX PROPRES HORS FRBG

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2015	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2016
Capital : 6 614 184 actions	101 347	-	-	101 347
Réserves et report à nouveau				
Prime d'émission	207 110	-	-	207 110
Bons de souscription d'actions	-	-	-	-
Réserves légales	9 997	138	-	10 135
Réserves statutaires	-	-	-	-
Autres réserves	140 236	-	-	140 236
Report à nouveau	130 913	9 202	-	140 115
TOTAL RÉSERVES ET REPORT À NOUVEAU	488 256	9 339	-	497 595
TOTAL CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	589 603	9 339	-	598 942

Notes sur le hors-bilan

Note 15

**CRÉDITS CONFIRMÉS, CAUTIONS, AVALS ET
AUTRES ENGAGEMENTS REÇUS OU DONNÉS**

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Engagements donnés	3 082 774	3 415 426
Ouverture de crédits confirmés en faveur de la clientèle	2 395 338	2 624 089
Engagements sur instruments de taux d'intérêt (swaps)	666 000	768 000
Cautions, avals, autres garanties donnés d'ordre de la clientèle	21 436	23 337
dont garanties financières	21 436	23 337
Engagements sur titres	-	-
Engagements reçus	4 625 161	4 742 379
Engagements de financement reçus d'établissement de crédit	1 613 801	1 617 951
Engagements de financement reçus de la clientèle financière	510 000	510 000
Engagements sur instruments financiers à terme	2 480 000	2 593 500
Cautions, avals, autres garanties reçus d'établissement de crédit	21 360	20 928

Note 16

INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(en milliers d'euros)	31/12/2016				31/12/2015			
	Micro-couverture	Position ouverte isolée	Total	Juste valeur	Micro-couverture	Position ouverte isolée	Total	Juste valeur
Opérations fermes de gré à gré								
Swaps de taux d'intérêt	1 189 000	1 742 000	2 931 000	- 10 017	1 150 500	1 896 000	3 046 500	- 15 383
Swaps financiers de devises	-	-	-	-	-	-	-	-
Caps	-	215 000	215 000	2	-	315 000	315 000	34
TOTAL	1 189 000	1 957 000	3 146 000	- 10 015	1 150 500	2 211 000	3 361 500	- 15 349
Durée résiduelle	Moins de 1 an	De > 1 an à ≤ 5 ans	Plus de 5 ans	Total				
Ventilation du nominal des contrats	336 500	331 500	521 000	1 189 000				
Ventilation de la juste valeur	- 2 247	- 4 855	- 2 915	- 10 017				

Notes sur le compte de résultat

Note 17

**INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES**

(en milliers d'euros)	2016		2015	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Sur opérations avec les établissements de crédit	12 645	21 178	27 367	33 801
Sur opérations avec la clientèle ⁽¹⁾	151 500	6 438	147 186	10 337
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	3 730	10 895	11 395	23 315
TOTAL	167 874	38 511	185 948	67 453
(1) Parties liées (produits).	730		1 070	

Note 18

COMMISSIONS

(en milliers d'euros)	2016		2015	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Commissions sur opérations sur titres	11 821	-	13 553	-
Commissions sur moyens de paiement	54 786	6 837	52 571	5 530
TOTAL	66 607	6 837	66 124	5 530

Note 19

AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES

(en milliers d'euros)	2016		2015	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Quote-part sur opérations d'exploitation faites en commun	54 222	58 826	53 867	51 147
Charges refacturées à des sociétés du groupe	-	-	-	-
Autres produits et charges d'exploitation bancaires ⁽¹⁾	88 749	341	97 984	244
TOTAL	142 971	59 167	151 851	51 391
(1) Parties liées (produits).	75 913	-	80 384	-

Note 20

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	2016	2015
Salaires et traitements	49 962	52 291
Charges sociales et fiscales	39 254	32 441
Intéressement et participation	4 486	4 245
Charges du personnel	93 702	88 977
dont charges de retraites	9 901	6 393
Autres frais administratifs	116 085	123 049
TOTAL CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	209 787	212 027

Note 21

COÛT DU RISQUE

(en milliers d'euros)	2016	2015
Net dotations/reprises dépréciations	1 840	4 072
Charges sur créances clientèle couvertes principalement par des dépréciations	- 106 339	- 103 034
TOTAL	- 104 499	- 98 963

Note 22

GAINS OU PERTES SUR DES OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE

(en milliers d'euros)	2016		2015	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation				
Sur instruments financiers	3 676	-	5 361	-
Gain ou perte de change	-	2	-	2
TOTAL	3 676	2	5 361	2
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement – assimilés				
Dépréciation titres de placement	-	-	-	-
Plus ou moins-values sur cessions de placement	-	-	-	-
Charges sur titres de placement	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

Autres informations

Note 23

DIRIGEANTS

(en milliers d'euros)	2016	2015
Rémunérations allouées aux organes d'administration et de direction	1 403	1 764

Note 24

EFFECTIFS

(en nombre)	2016	2015
Effectif moyen de l'exercice dont :	1 764	1 771
Employés	1 359	1 441
Cadres	406	330

Note 25

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS CONSOLIDANTES

La société Carrefour Banque est consolidée par intégration globale dans les comptes du groupe Carrefour SA (détenion 60,00 %) ayant son siège 33, avenue Émile-Zola – 92100 Boulogne-Billancourt et par mise en équivalence dans ceux de BNP Paribas SA ayant son siège 16, boulevard des Italiens – 75009 Paris, au travers de sa filiale BNP Paribas Personal Finance SA (détenion 40,00 %) ayant son siège 1, boulevard Haussmann – 75009 Paris.

Affectation du résultat social

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2016 de la manière suivante :

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en euros)	28 321 680,76
Report à nouveau antérieur	140 114 517,80
Résultat distribuable à la disposition de l'assemblée générale	168 436 198,56
Affectation à la réserve légale	-
Affectation au poste « Autres réserves »	-
Répartition d'un dividende global (4,29 euros x 6 614 184 actions)	28 374 849,36
Report à nouveau du solde	140 061 349,20

Chaque action recevra ainsi un dividende de 4,29 euros qui sera mis en paiement à compter du 5 juin 2017.

Le montant du dividende de 28 374 849,36 euros, qui représente un dividende de 4,29 euros par action avant prélèvements sociaux perçus à la source, constitue un revenu éligible à la réfaction de 40 % visée au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts, dans les conditions et limites légales et sous la responsabilité des actionnaires.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents et les revenus éligibles à la réfaction visée à l'article 158.3-2° du CGI ont été, par action, les suivants :

Exercice	Dividende distribué	Revenu éligible à la réfaction visée à l'article 158.3-2° du CGI
2013	3,55 €	3,55 €
2014	4,98 €	4,98 €
2015	4,26 €	4,26 €

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Carrefour Banque S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Comme indiqué dans la note 1.D « Principes et méthodes comptables – Crédits à la clientèle », la note 3 « Crédit à la clientèle » et la note 12 « Dépréciations et provisions » de l'annexe, votre société constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non recouvrement et leur couverture par des dépréciations calculées sur la base d'observations statistiques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous vous signalons que ces informations ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-la Défense, le 10 avril 2017

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Jean-Vincent Coustel

185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG Audit
Département de KPMG SA
Fabrice Odent

Tour Egho - 2 avenue Gambetta - CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

COMPTES CONSOLIDÉS

**34 États financiers
consolidés au
31 décembre 2016**
(établis selon
les normes
comptables IFRS
adoptées par l'Union
européenne)

**38 Notes annexes
aux états
financiers**

**66 Rapport
des commissaires
aux comptes**

État de la situation financière au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2016

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	Normes IFRS 31/12/2016	Normes IFRS 31/12/2015
Caisse, banques centrales, compte courant postal		593	129 553
Instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.1	5 535	6 858
Instruments financiers dérivés de couverture	3.2	550	426
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3	151 638	151 185
Opérations interbancaires et assimilées	3.5	1 495 154	1 304 050
Opérations avec la clientèle	3.6	2 969 001	3 203 615
Actifs d'impôts courants et différés	3.8	69 090	71 565
Comptes de régularisation et actifs divers	3.9	150 656	267 048
Participations, parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme		2 638	2 176
Immobilisations corporelles et incorporelles	3.10	140 369	164 453
Écarts d'acquisition	3.11	-	-
TOTAL ACTIF		4 985 224	5 300 930

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	Normes IFRS 31/12/2016	Normes IFRS 31/12/2015
Caisse, banques centrales, compte courant postal		-	-
Instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.1	5 611	6 977
Instruments financiers dérivés de couverture	3.2	13 285	18 477
Opérations interbancaires et assimilées	3.5	20 188	23 530
Opérations avec la clientèle	3.6	524 692	602 918
Dettes représentées par un titre	3.7	3 595 434	3 742 085
Passifs d'impôts courants et différés	3.8	9 527	6 250
Comptes de régularisation et passifs divers	3.9	110 157	210 735
Provisions	3.12	40 364	26 778
Capitaux propres, part du Groupe		665 967	663 178
Capital et réserves liées		308 457	308 457
Réserves consolidées		328 048	318 200
Résultat de l'exercice		29 461	36 521
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		4 985 224	5 300 930

État de la situation financière au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2016

(en milliers d'euros)	Notes	2016	2015
Intérêts et produits assimilés	4.1	285 751	319 472
Intérêts et charges assimilés	4.1	- 39 952	- 70 594
Revenus des titres à revenu variable		5 563	6 219
Commissions (produits)	4.2	76 529	83 498
Commissions (charges)	4.2	- 9 696	- 11 005
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.3	-48	596
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués à la juste valeur	4.4	-	-
Autres produits d'exploitation bancaire	4.5	146 683	156 019
Autres charges d'exploitation bancaire	4.5	- 75 865	- 71 318
PRODUIT NET BANCAIRE		388 965	412 888
Charges générales d'exploitation		- 219 189	- 208 180
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		- 12 652	-14 342
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		157 123	190 366
Coût du risque	4.6	- 112 134	- 113 741
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		44 989	76 624
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		- 610	- 16 106
Écart d'acquisition		-	-
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		44 379	60 518
Impôt sur les bénéfices	4.7	- 14 917	- 23 998
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		29 461	36 521

État consolidé du résultat global au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2016

(en milliers d'euros)	2016	2015
Résultat net part du Groupe	29 461	36 521
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-
Écarts actuariels sur engagements de retraite	- 2 139	- 1 896
Ajustements de valeur sur dérivés de couverture de flux de trésorerie et sur actifs disponibles à la vente recyclables	4 269	4 727
Ajustements de valeur sur dérivés de couverture de flux de trésorerie et sur actifs disponibles à la vente non recyclables		
Autres éléments du résultat global	2 130	2 831
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	31 591	39 352
Dont quote-part des propriétaires de la société mère	31 591	39 352
Dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-

Tableau de passage des capitaux propres du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016

(en milliers d'euros)	Capital et primes liées		Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Résultat net part du Groupe	Total capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Primes		Variation de juste valeur des instruments						
				Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments dérivés de couverture	Écarts actuariels				
CAPITAUX PROPRES IFRS AU 01/01/2015 APRES AFFECTATION	99 971	200 434	367 224	355	- 15 028	- 5 678	-	647 279	-	647 279
Mouvements liés aux relations avec les actionnaires		1 376	6 677					8 053		8 053
Augmentation de capital	1 376	6 677						8 053		8 053
Reclassement										
Distribution			- 32 491					- 32 491		- 32 491
Sous-total	1 376	6 677	- 32 491					- 24 438		- 24 438
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres										
Autres variations				422	4 305			4 727		4 727
Sous-total				422	4 305			4 727		4 727
Autres variations										
Résultat							36 521	36 521		36 521
Autres variations			985			- 1 896	0	- 911		- 911
Sous-total			985			- 1 896	36 521	35 610		35 610
CAPITAUX PROPRES IFRS AU 31/12/2015	101 347	207 110	335 718	777	- 10 723	- 7 574	36 521	663 178		663 178
Affectation du résultat de l'exercice 2015			36 521				- 36 521			
CAPITAUX PROPRES IFRS AU 01/01/2016 APRES AFFECTATION	101 347	207 110	372 239	777	- 10 723	- 7 574	-	663 178	-	663 178
Mouvements liés aux relations avec les actionnaires										
Augmentation de capital								-		-
Reclassement										
Distribution			- 28 176					- 28 176		- 28 176
Sous-total	-	-	- 28 176					- 28 176		- 28 176
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres										
Autres variations				297	3 972			4 269		4 269
Sous-total				297	3 972			4 269		4 269
Autres variations										
Résultat							29 461	29 461		29 461
Autres variations			- 624			- 2 139	-	- 2 763		- 2 763
Sous-total			- 624			- 2 139	29 461	26 698		26 698
CAPITAUX PROPRES IFRS AU 31/12/2016	101 347	207 110	343 438	1 074	- 6 751	- 9 713	29 461	665 967	-	665 967

Tableau des flux de trésorerie relatifs aux exercices 2015 et 2016

(en milliers d'euros)	2016	2015
Résultat avant impôts	44 379	60 518
Éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements hors résultat	- 246 133	- 234 048
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	12 653	14 342
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	15 823
Dotations nettes aux provisions	- 2 025	499
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
Perte nette/gain net des activités d'investissement	- 4 953	- 5 936
Produits/charges des activités de financement	-	-
Autres mouvements	- 251 808	- 258 776
Augmentation/diminution nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	271 182	- 54 599
Augmentation/diminution nette liée aux opérations avec les établissements de crédit	- 2 288	- 425 091
Augmentation/diminution nette liée aux opérations avec la clientèle	425 494	329 701
Augmentation/diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	- 140 422	69 478
Impôts versés	- 11 602	- 28 687
Augmentation/diminution nette de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle	69 428	- 228 129
Augmentation/diminution nette liée aux actifs financiers et aux participations	5 061	6 079
Augmentation/diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	7 467	- 25 805
Augmentation/diminution nette de la trésorerie liée aux opérations d'investissement	12 528	- 19 726
Augmentation/diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	- 28 176	- 32 491
Augmentation/diminution de trésorerie provenant des autres activités de financement	-	8 053
Augmentation/diminution nette de la trésorerie liée aux opérations de financement	- 28 176	- 24 438
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et assimilée	-	11
AUGMENTATION/DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE	53 780	- 272 282
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	137 497	409 779
Caisse, banques centrales, CCP (actif et passif)	129 553	294 712
Comptes prêts à vue auprès des établissements de crédit	26 488	122 426
Comptes emprunts à vue auprès des établissements de crédit	18 544	7 359
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	191 277	137 497
Caisse, banques centrales, CCP (actif et passif)	593	129 553
Comptes prêts à vue auprès des établissements de crédit	190 684	26 488
Comptes emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	18 544
AUGMENTATION/DIMINUTION DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	53 780	- 272 282

Faits marquants 2016

• Transfert d'Actifs

Carrefour Banque a transféré les serveurs et infrastructures monétiques à l'entité Market Pay Tech au cours du 1^{er} semestre 2016.

• Réorganisation

Carrefour Banque a annoncé le 7 juin 2016 un plan de réorganisation de son réseau d'agences physiques. Au titre de cette réorganisation une provision pour restructuration de 13 millions d'euros a été comptabilisée.

• Modification taux d'impôt

La loi de finance du 25 octobre 2016 annonce une modification du taux d'impôt sur les sociétés à horizon 2020 à 28%. Carrefour Banque a comptabilisé à ce titre ses impôts différés à 34.43% sur le court terme et à 28% sur le long terme, soit une charge complémentaire de 1.2 million d'euros.

Notes annexes aux états financiers

Note 1

NORMES COMPTABLES APPLICABLES

La société Carrefour Banque (ci-après dénommée « la Société »), société anonyme au capital de 101 346 956,72 euros, est un établissement de crédit et de courtage en assurance domicilié 1, place Copernic – 91051 Évry cedex. Les états consolidés de l'exercice 2016 comprennent la Société et ses filiales (ci-après dénommées ensemble le Groupe). Ils sont établis et présentés en euros, monnaie fonctionnelle de la Société. En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés de la Société au titre du 31 décembre 2016 ont été établis avec les normes comptables internationales telles qu'approuvées par l'Union européenne au 1^{er} janvier 2016 et qui sont d'application obligatoire à cette date.

Les normes internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards), les interprétations de l'IFRS Interpretation Committee (International Financial Reporting Standards Interpretation Committee) et du SIC (Standing Interpretations Committee).

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2016. Les normes IFRS 9 – Instruments financiers – et IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients, non encore adoptées par l'Union européenne, seront applicables respectivement au 1^{er} janvier 2018.

IFRS 9 INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 Instruments financiers publiée par l'IASB en juillet 2014 remplacera la norme IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation relative au classement et à l'évaluation des instruments financiers. Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers et de comptabilité de couverture générale (ou micro-couverture).

Classement et évaluation

Selon la norme IFRS 9, le classement et l'évaluation des actifs financiers dépendront du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles des instruments. Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers seront classés au coût amorti, en valeur de marché par capitaux propres (sous une rubrique spécifique) ou en valeur de marché par le résultat.

L'application des critères relatifs au modèle de gestion et aux caractéristiques contractuelles des instruments pourrait conduire à un classement et à une évaluation de certains actifs financiers différents par rapport à IAS 39.

Les dispositions de la norme IAS 39 relatives à la décomptabilisation des actifs et passifs financiers sont reprises dans la norme IFRS 9 sans modification.

Dépréciation

La norme IFRS 9 instaure un nouveau modèle de dépréciation pour risque de crédit fondé sur les pertes attendues.

Le nouveau modèle de dépréciation de la norme IFRS 9 imposera de constater les pertes de crédit attendues à douze mois (résultant de risques de défauts dans les douze mois à venir) sur les instruments émis ou acquis dès leur entrée au bilan.

Les pertes de crédit attendues à maturité (résultant de risques de défauts sur toute la durée de vie résiduelle de l'instrument) devront être comptabilisées lorsqu'une augmentation significative du risque de crédit sera constatée depuis la comptabilisation initiale.

Le nouveau modèle de provisionnement est susceptible d'engendrer une augmentation des dépréciations pour risque de crédit dans la mesure où tous les actifs financiers feront l'objet d'un calcul d'une perte de crédit attendue à douze mois. Par ailleurs, le périmètre des actifs ayant subi une augmentation significative du risque de crédit pourrait être différent du périmètre des actifs faisant l'objet d'une provision de portefeuille selon IAS 39.

Enfin, le modèle de provisionnement d'IFRS 9 s'appuie sur des informations de nature plus prospective que celui de la norme IAS 39, induisant un montant des pertes de crédit attendues plus volatil.

Le Groupe envisage de s'appuyer sur les concepts et dispositifs existants (notamment sur le dispositif bâlois) pour les expositions pour lesquelles les exigences de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées selon l'approche IRBA. Ce dispositif devra être également appliqué aux portefeuilles pour lesquels les exigences de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées selon l'approche standard. Par ailleurs, le dispositif bâlois devra être complété des dispositions spécifiques à IFRS 9 et notamment la prise en compte des informations de nature prospective.

Comptabilité de couverture

S'agissant de la comptabilité de couverture, le modèle d'IFRS 9 a pour objectif de mieux refléter la gestion des risques, notamment en élargissant les instruments de couverture éligibles et en supprimant certaines règles jugées trop prescriptives.

Les dispositions prévues dans IAS 39 pour ces couvertures de portefeuille, telles qu'adoptées par l'Union européenne, continueront de s'appliquer.

Sur la base des analyses réalisées à ce jour, le Groupe envisage de maintenir toutes les dispositions d'IAS 39 pour la comptabilité de couverture.

Transition

Le classement et l'évaluation ainsi que le nouveau modèle de dépréciation d'IFRS 9 sont applicables rétrospectivement en ajustant le bilan d'ouverture en date de première application, sans obligation de retraiter les exercices présentés en comparatif.

Au 31 décembre 2016, les impacts relatifs à la mise en œuvre de la norme IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018 au sein du groupe Carrefour Banque ne sont pas encore connus.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Note 2

RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

2.1 / Principes de consolidation

2.1.1 / Périmètre et méthode de consolidation

Les comptes consolidés du groupe Carrefour Banque regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, la Société n'exerçant pas de contrôle conjoint ou d'influence notable sur d'autres entreprises. Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle.

Les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle existe lorsque Carrefour Banque a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financière et opérationnelle de l'entité.

La détermination du pourcentage de contrôle prend en compte les droits de vote potentiels qui donnent accès à des droits de vote complémentaires dès lors qu'ils sont immédiatement exerçables ou convertibles.

Au 31 décembre 2016, le périmètre de consolidation du groupe Carrefour Banque comprend :

– la société Carrefour Banque, dont le siège social est domicilié 1, place Copernic à Évry (91 051) et enregistrée avec le Siren n° 313 811 515.

La société Carrefour Banque représente la société mère au capital de 101 346 956,72 euros ;

– le fonds commun de titrisation (ci-après dénommé « **FCT Revolving** ») à compartiment dénommé « FCT Master Credit Cards PASS – EuroTitrisation » est domicilié 41, rue Délizy à Pantin (93500) et enregistré au RCS de Bobigny n° 352 458 368 00045 ;

– le groupement d'intérêt économique (ci-après dénommé « **GIE** ») Carrefour Personal Finance Services, domicilié 1, place Copernic à Courcouronnes (91080), sans capital, constitué le 13 Avril 2010 par les sociétés Carma et Carrefour Banque en qualité de membre référent. Le GIE est intégré à 75 % dans les comptes du groupe Carrefour Banque par intégration globale ;

– la société Fimaser, acquise le 30 septembre 2013 pour un montant de 20,7 millions d'euros, dont le siège social est domicilié avenue des Olympiades à Bruxelles (1140), enregistrée au registre des personnes morales du Tribunal de commerce de Bruxelles, au capital de 8 655 202,42 euros détenus à 99,98 % par la Société, est intégrée dans les comptes du groupe Carrefour Banque par intégration globale.

Il convient de noter que la société CSF, acquise le 31 décembre 2010 pour un montant de 11,502 millions d'euros, dont le siège social est domicilié Via Calidera n° 21 à Milan, au capital de 5 000 000 euros, est détenue à 100 % par la Société Carrefour Banque en qualité de succursale.

Le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (entités « ad hoc »), et ce même en l'absence de lien en capital, dans la mesure où il exerce le pouvoir sur les activités pertinentes de ces structures et qu'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur la structure pour influencer sur le montant de ces rendements :

– les activités de l'entité sont menées pour le compte exclusif du Groupe, de telle sorte que ce dernier en tire des avantages ;

– le Groupe dispose du pouvoir de décision et de gestion afin d'obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité.

Ce pouvoir se caractérise notamment par la capacité de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer formellement à leur modification ;

– le Groupe a la capacité d'obtenir la majorité des avantages de l'entité, et par conséquent peut être exposé aux risques liés à l'activité de ladite entité. Les avantages peuvent prendre la forme d'un droit à recevoir tout ou partie du résultat, évalué sur une base annuelle, une quote-part d'actif net, à disposer d'un ou plusieurs actifs ou à bénéficier de la majorité des actifs résiduels en cas de liquidation ;

– le Groupe conserve la majorité des risques pris par l'entité afin d'en retirer un avantage ; tel peut être le cas si le Groupe reste exposé aux premières pertes du portefeuille d'actifs logé dans l'entité.

Au 31 décembre 2016, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération de défiscalisation ou un groupe d'opérations de défiscalisation similaire n'ont pas été consolidées dans la mesure où Carrefour Banque ne détient pas le pouvoir sur les activités pertinentes de ces structures.

2.1.2 / Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où elles sont représentatives d'une perte de valeur. Les profits et pertes latents compris dans la valeur des actifs disponibles à la vente sont conservés au niveau du Groupe.

Conversion des comptes en devises étrangères

Pour toutes les sociétés du périmètre, la monnaie fonctionnelle est l'euro.

2.1.3 / Regroupements d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisitions

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

À chaque prise de contrôle d'une société ou d'un groupe de sociétés, le Groupe procède à l'identification et à l'évaluation à la juste valeur de l'ensemble des actifs et passifs acquis. La différence entre la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, et le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris, est comptabilisée en écart d'acquisition. Ce dernier, qui fait l'objet d'un suivi ultérieur au niveau de l'unité génératrice de trésorerie, est comptabilisé directement dans le bilan de l'entité acquise, dans la devise fonctionnelle de cette dernière.

Conformément à la norme IFRS 3 révisée entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010, le Groupe applique les principes suivants :

- les frais de transactions sont comptabilisés immédiatement en charges opérationnelles lorsqu'ils sont encourus ;
- lors de chaque regroupement, le Groupe analyse l'opportunité d'opter pour la comptabilisation d'un écart d'acquisition « complet » ou « partiel » :
 - la méthode de l'écart d'acquisition complet consiste à évaluer les intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle à la juste valeur et à leur attribuer une partie de l'écart d'acquisition dégagé lors de l'acquisition ;
 - dans la méthode de l'écart d'acquisition partiel, les intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle restent évalués à hauteur de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise, aucun écart d'acquisition ne leur est attribué ;
- tout ajustement de prix potentiel est estimé à sa juste valeur à la date d'acquisition et cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie de l'écart d'acquisition qu'en cas de nouvelles informations liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où cette évaluation intervient lors de la période intercalaire (douze mois). Tout ajustement de la dette financière comptabilisée au titre d'un complément de prix postérieur à la période intercalaire ou ne répondant pas à ces critères est comptabilisé en contrepartie du résultat global du Groupe ;
- en cas d'acquisition par étapes, la prise de contrôle déclenche la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue par le Groupe en contrepartie du résultat ; toute perte de contrôle donne lieu à la réévaluation de la participation résiduelle éventuelle à la juste valeur suivant les mêmes modalités ;
- l'écart d'acquisition négatif éventuellement dégagé lors de l'acquisition est immédiatement comptabilisé en produit ;
- toute prise ou cession de participation ne modifiant pas le contrôle, réalisée après le regroupement d'entreprises, est considérée comme une transaction entre actionnaires et est comptabilisée selon IAS 27 amendée directement en capitaux propres.

En ce qui concerne les sociétés acquises en cours d'exercice et les augmentations de participation, seuls les résultats de la période postérieure à la date d'acquisition sont retenus dans le compte de résultat consolidé.

Compte tenu de son organisation et de l'interdépendance des flux de trésorerie générés par ses activités banque, le Groupe Carrefour Banque est constitué d'une seule unité génératrice de trésorerie.

En effet, ses activités banque relèvent d'un pilotage unique (équipe de direction commune, forces de vente et encadrement commercial communs, commercialisation des produits d'assurance par les équipes de Carrefour Banque, tableaux de bord, comptabilité, contrôle de gestion, paie, ressources humaines et systèmes d'information communs).

Évaluation des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont rattachés en totalité à l'unique unité génératrice de trésorerie que constitue le groupe Carrefour Banque.

2.2 / Actifs et passifs financiers

2.2.1 / Crédits

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à la juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Conformément à la norme IAS 39, les créances affectées en « Opérations avec la clientèle » sont dépréciées lorsqu'elles présentent un ou plusieurs événements de perte intervenus après la réalisation de ces créances. Des dépréciations sont ainsi constituées pour les créances clients présentant un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits ;
- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré ;
- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable des prêts (coût amorti) et la somme des flux futurs estimés actualisés.

Le calcul des dépréciations repose sur :

- une approche statistique par portefeuille homogène de créances, compte tenu du caractère non significatif des créances prises individuellement et de leurs caractéristiques communes en termes de risque de crédit ;
- des probabilités de défaillance et de pertes en fonction du niveau de risque de chacune des catégories d'encours (nombre de mensualités de retard, motifs spécifiques...).

Le montant des dépréciations est obtenu par application d'un modèle statistique des flux de recouvrement et de pertes en intégrant tous les mouvements possibles entre les différentes strates, sur la base des données historiques observées.

Conformément à IAS 39, les flux d'encaissement utilisés dans les modèles statistiques font l'objet d'une actualisation. La dépréciation calculée sur une créance présentant un risque de crédit avéré est enregistrée en coût du risque.

2.2.2 / Titres

Catégories de titres

Les titres détenus par le Groupe Carrefour Banque peuvent être classés en deux catégories.

Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend :

- les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transaction) ;
- les actifs financiers que le Groupe a discrétionnairement choisi de comptabiliser et d'évaluer à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39 ;
- les titres classés et présentés dans la rubrique du bilan du même nom sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les frais des transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat. En date d'arrêt, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, hors revenus courus des titres à revenu fixe, sont présentées, ainsi que les dividendes des titres à revenu variable et les plus et moins-values de cession réalisées, sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur les instruments financiers à la juste valeur par résultat » du compte de résultat.

Les revenus perçus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est comprise dans leur juste valeur.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des trois catégories précédentes.

Les titres classés et présentés dans la rubrique du bilan du même nom sont initialement comptabilisés à la juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables. En date d'arrêt, ils sont évalués à la juste valeur et les variations de celle-ci, hors revenus courus, comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en autres éléments du résultat global sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres ne donnent pas lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés, à l'exception des cas où les titres empruntés sont ensuite cédés par le Groupe.

Dans ce cas, l'obligation de livrer les titres à l'échéance de l'emprunt est matérialisée par un passif financier présenté au bilan sous la rubrique « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

2.2.3 / Opérations en devises

À la date d'arrêt, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de clôture dans la monnaie fonctionnelle de l'entité du Groupe au bilan de laquelle ils sont comptabilisés. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat.

2.2.4 / Dépréciation des actifs financiers

Provisions sur engagements de financement et de garantie

Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le Groupe suivent des principes analogues, en tenant compte pour les engagements de financement de leur probabilité de tirage.

La dépréciation d'un prêt ou d'une créance est le plus souvent enregistrée dans un compte de provision distinct venant réduire la valeur d'origine de la créance enregistrée à l'actif. Les provisions afférentes à un instrument financier enregistré hors bilan, un engagement de financement ou de garantie, ou encore un litige sont inscrites au passif. Une créance dépréciée est enregistrée pour tout ou partie en pertes et sa provision reprise à due concurrence de la perte lorsque toutes les voies de recours offertes au groupe Carrefour Banque ont été épuisées pour recouvrer les constituants de la créance ainsi que les garanties ou lorsqu'elle a fait l'objet d'un abandon total ou partiel.

Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsque existe une indication objective de dépréciation durable résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

S'agissant des titres à revenu variable cotés sur un marché actif, le dispositif de contrôle permet d'identifier les participations susceptibles d'être dépréciées durablement au moyen des deux critères suivants : la baisse significative du cours en deçà de la valeur d'acquisition ou la durée sur laquelle une moins-value latente est observée, afin de procéder à une analyse qualitative complémentaire individuelle. Celle-ci peut conduire à la constitution d'une dépréciation, alors déterminée sur la base du cours coté.

Au-delà des critères d'identification, le Groupe a défini trois critères de dépréciation, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 50 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur l'observation d'une moins-value latente sur deux années consécutives et le dernier associant une moins-value latente d'au moins 30 % à une durée d'observation d'un an en moyenne. La durée de deux ans est considérée par le Groupe comme la période nécessaire pour qu'une baisse modérée du cours au-dessous du prix de revient puisse être considérée comme n'étant pas seulement l'effet de la volatilité aléatoire inhérente aux marchés boursiers ni de la variation cyclique sur une période de plusieurs années affectant ces marchés mais un phénomène durable justifiant une dépréciation. La dépréciation d'un titre à revenu variable est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est enregistrée au sein de la rubrique « Coût du risque » et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

2.2.5 / Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe. Les détenteurs de ces titres obtiennent du numéraire en contrepartie. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint d'échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Les dettes émises représentées par un titre sont évaluées aux coûts amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.2.6 / Dérivés sur actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante Carrefour Banque et de ses filiales consolidées par intégration globale.

La norme IAS 32 précise les situations dans lesquelles un instrument dérivé sur actions propres doit être comptabilisé comme un instrument de capitaux propres, comme une dette ou comme un instrument financier dérivé (avec comme conséquence, dans ce dernier cas, de devoir être évalué à la juste valeur, avec les changements de celle-ci enregistrés dans le compte de résultat).

Les principes retenus par la norme sont les suivants :

- seuls les instruments dérivés sur actions propres qui se traduisent par l'échange d'une quantité fixe de trésorerie contre un nombre fixe d'actions propres peuvent être enregistrés directement en capitaux propres. Dans ce cas, ils ne sont pas réévalués ;
- en cas de règlement sur une base nette, ou lorsque le mode de règlement peut être choisi par une des parties, l'instrument sera traité comme un instrument financier dérivé. Dans ce cas, les variations de valeur de cet instrument sont enregistrées en résultat ;
- enfin, dans le cas où l'instrument dérivé sur actions propres impose le rachat d'actions propres par l'émetteur en échange d'une quantité fixe de trésorerie, il y a apparition d'une dette égale au montant à rembourser.

2.2.7 / Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de valeur pour leur prix de transaction afin d'avoir une immunisation de la marge financière. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Dérivés détenus à des fins de transaction

Les dérivés détenus à des fins de transaction sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative. Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

Il convient de préciser que, dans un souci de mutualisation des besoins de couverture des entités homologues à la société Carrefour Banque, c'est-à-dire les services financiers espagnols du groupe Carrefour (ci-après dénommés ensemble « **les sociétés affiliées** »), le groupe Carrefour

Banque agit en qualité de centrale de refinancement et négocie les opérations de dérivés à la fois pour son compte propre et pour le compte des sociétés affiliées, et ce dans un but de mutualisation, d'organisation et d'accès au marché.

Dérivés et comptabilité de couverture

Le groupe Carrefour Banque commercialise deux grandes familles de crédits à la consommation et gère pour ce faire deux types de portefeuilles : les crédits associés à la Carte PASS et l'ensemble des prêts personnels distribués auprès de la clientèle. Afin de protéger sa marge financière, une politique de couverture adaptée et spécifique pour chacun d'entre eux a été définie. À ce titre, le groupe Carrefour Banque utilise des instruments dérivés permettant de limiter l'impact d'une hausse des taux d'intérêt.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, le Groupe établit une documentation formalisée : désignation de l'instrument ou de la portion d'instrument ou de risque couvert, stratégie et nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture.

Le Groupe évalue, lors de sa mise en place et au minimum trimestriellement, l'efficacité rétrospective et prospective des relations de couverture mises en place.

Les tests d'efficacité rétrospectifs ont pour but de s'assurer que le rapport entre les variations effectives de valeur ou de résultat des dérivés de couverture et celles des instruments couverts se situe entre 80 % et 125 %. Les tests prospectifs ont pour but de s'assurer que les variations de valeur ou de résultat des dérivés attendues sur la durée de vie résiduelle de la couverture compensent de manière adéquate celles des instruments couverts.

La partie efficace correspond au minimum entre :

- la juste valeur de l'instrument de couverture (valeur absolue) ;
- la variation de juste valeur des flux couverts (valeur absolue).

La partie inefficace correspond à la différence entre la juste valeur de l'instrument de couverture et la partie efficace. L'inefficacité de la couverture est comptabilisée au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

En application de la norme IAS 39 adoptée par l'Union européenne (excluant certaines dispositions concernant la comptabilité de couverture d'un portefeuille), des relations de couverture de valeur du risque de taux d'intérêt sur base de portefeuille d'actifs sont utilisées. Dans ce cadre :

- le risque désigné comme étant couvert est le risque de taux d'intérêt associé à la composante de taux interbancaire inclus dans le taux des opérations commerciales de crédits à la clientèle ;
- les instruments de couverture sont principalement des swaps de taux simples ;
- l'efficacité des couvertures est assurée rétrospectivement par le fait que tous les dérivés doivent avoir à la date de leur mise en place pour effet de réduire le risque de taux d'intérêt du portefeuille de sous-jacents couverts. Rétrospectivement, ces couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leur sont spécifiquement associés sur chaque bande de maturité deviennent insuffisants.

Aucun test prospectif n'est effectué par Carrefour Banque car les couvertures sont parfaites et sont supposées (normativement) comme « highly effective ».

Les principes de comptabilisation des dérivés et des instruments couverts dépendent de la stratégie de couverture.

Dans le cas d'une couverture de juste valeur, la réévaluation du dérivé est inscrite au résultat symétriquement à l'élément couvert à hauteur du risque couvert et il n'apparaît en résultat que l'éventuelle inefficacité de la couverture.

Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, la réévaluation du dérivé est portée au bilan en valeur de marché en contrepartie des capitaux propres et la partie inefficace de la couverture est enregistrée en résultat.

Les montants inscrits en capitaux propres pendant la durée de vie de la couverture sont transférés en résultat sous la rubrique « Produits et charges d'intérêts » au fur et à mesure que les éléments de résultat de l'instrument couvert affectent le résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement constatés en résultat.

Les principes de comptabilisation des dérivés et des instruments couverts dépendent de la stratégie de couverture.

Dans le cas d'une couverture de juste valeur, la réévaluation du dérivé est inscrite au résultat symétriquement à l'élément couvert à hauteur du risque couvert et il n'apparaît en résultat que l'éventuelle inefficacité de la couverture.

Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, la réévaluation du dérivé est portée au bilan en valeur de marché en contrepartie des capitaux propres et la partie inefficace de la couverture est enregistrée en résultat.

Les montants inscrits en capitaux propres pendant la durée de vie de la couverture sont transférés en résultat sous la rubrique « Produits et charges d'intérêts » au fur et à mesure que les éléments de résultat de l'instrument couvert affectent le résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement constatés en résultat.

2.2.8 / Détermination de la valeur de marché

Les instruments financiers sont répartis en trois niveaux selon un ordre décroissant d'observabilité des valeurs et des paramètres utilisés pour leur valorisation :

- niveau 1 – Instruments financiers faisant l'objet de prix de marché cotés :
ce niveau regroupe les instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif, directement utilisables ;
- niveau 2 – Instruments financiers dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation utilisant des paramètres observables :
ce niveau regroupe les instruments financiers pour la valorisation desquels des références de prix doivent être recherchées sur des instruments similaires cotés sur un marché actif, ou des instruments identiques ou similaires cotés sur un marché non actif mais pour lesquels des transactions peuvent être observées, ou encore des instruments dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;
- niveau 3 – Instruments financiers dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation utilisant des paramètres non observables :
un instrument est classé en niveau 3 si une part significative de sa valorisation repose sur des paramètres non observables. Un paramètre inobservable étant défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations qui ne reposent ni sur des prix de transactions observables sur le même instrument à la date de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à cette date.

Le risque de contrepartie (CVA/DVA) qui consiste à enregistrer un ajustement de la valeur de modèle des instruments dérivés est calculé selon des données de marchés observables.

Le groupe Carrefour Banque ne procède pas au calcul de la détermination de la valeur de marché des instruments dérivés. Le groupe récupère auprès de ses contreparties cette valeur de marché.

2.2.9 / Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Le groupe Carrefour Banque présente sous les rubriques « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilées » la rémunération des instruments financiers à la juste valeur qui ne répondent pas à la définition d'un instrument dérivé. La variation de valeur calculée hors intérêts courus sur ces instruments financiers à la juste valeur par résultat est comptabilisée sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les dérivés de couverture

Les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture de valeur de marché sont présentés avec les revenus des éléments dont ils contribuent à la couverture des risques. De même, les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture économique des opérations désignées en valeur de marché par résultat sont rattachés aux rubriques qui enregistrent les intérêts de ces opérations.

Actifs disponibles à la vente

Les revenus et les charges relatifs aux instruments évalués au coût amorti et aux actifs à revenu fixe classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » sont comptabilisés au compte de résultat avec la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

2.2.10 / Coût du risque

Le coût du risque comprend au titre du risque de crédit les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres à revenu fixe et des prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit.

Sont également comptabilisées en coût du risque les dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaillance avéré de contreparties d'instruments financiers négociés de gré à gré ainsi que les charges liées aux fraudes et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

2.2.11 / Décomptabilisation d'actifs ou passifs financiers

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de cet actif. Si l'ensemble de ces conditions n'est pas réuni, le Groupe maintient l'actif à son bilan et enregistre un passif représentant les obligations nées à l'occasion du transfert de l'actif.

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un passif financier lorsque tout ou partie de ce passif est éteint.

2.2.12 / Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

2.3 / Immobilisations

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement :

- aux logiciels qui sont amortis sur des durées allant de trois à huit ans. À cet égard, les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement, qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet ;
- aux droits au bail qui ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an ;
- au fonds commercial qui fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

Les immobilisations corporelles en cours de construction sont comptabilisées au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

L'amortissement des actifs commence lorsqu'ils sont prêts à être utilisés et cesse lors de leur cession, de leur mise au rebut ou de leur reclassement en actifs destinés à être cédés, conformément aux dispositions de la norme IFRS 5.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties linéairement, en identifiant le cas échéant les principaux composants, en fonction des durées d'utilité estimées suivantes :

Licences et logiciels	3 à 8 ans
Matériels informatiques	3 à 5 ans
Agencements et installations	5 à 8 ans
Autres immobilisations	3 à 10 ans

Compte tenu de la nature de ses immobilisations, le Groupe ne reconnaît pas de valeur résiduelle sur les immobilisations corporelles qu'il utilise.

Les modes d'amortissement et les durées d'utilité sont réexaminés à chaque clôture et sont, le cas échéant, révisés de manière prospective. Lors de la conclusion de contrats de location longue durée portant notamment sur des actifs immobiliers, le Groupe procède à l'analyse des dispositions contractuelles pour déterminer s'il s'agit d'un contrat de location simple ou d'un contrat de location-financement, c'est-à-dire d'un contrat qui a pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur.

Les biens mis à la disposition du Groupe au travers d'un contrat de location-financement sont comptabilisés de la façon suivante :

- les actifs sont immobilisés pour la juste valeur du bien loué ou si elle est inférieure pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location ; ces actifs sont amortis selon les mêmes durées que les immobilisations corporelles dont le Groupe est propriétaire ou sur la durée du contrat si elle est inférieure à la durée d'utilité du bien ;
- la dette correspondante est inscrite au passif du bilan ;
- les redevances payées au titre de la location sont ventilées entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés.

Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation.

En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

2.4 / Contrats de location

Les contrats de location du groupe Carrefour Banque sont analysés selon leur substance et leur réalité financière et relèvent selon le cas d'opérations de location simple ou d'opérations de location-financement.

Contrats de location-financement

Un contrat de location-financement se définit comme un contrat de location ayant en substance pour effet de transférer au preneur les risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif. Il s'analyse comme une acquisition d'immobilisation par le locataire financée par un crédit accordé par le bailleur.

La norme IAS 17 relative aux contrats de location présente notamment cinq exemples de situations qui conduisent obligatoirement à qualifier une opération de contrat de location financement :

- le contrat transfère la propriété du bien au preneur au terme de la durée de location ;
- le preneur a l'option d'acheter les biens à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à l'issue du contrat de telle sorte que l'exercice de l'option est raisonnablement certain dès la mise en place du contrat ;
- la durée du contrat de location couvre la majeure partie de la durée de vie économique de l'actif ;
- à l'initiation du contrat, la valeur actualisée des paiements minimaux s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué ;
- la nature de l'actif est tellement spécifique que seul le preneur peut l'utiliser sans lui apporter de modification majeure.

Par ailleurs, la norme IAS 17 décrit trois indicateurs de situations qui peuvent conduire à un classement en location-financement :

- si le preneur résilie le contrat de location, les pertes subies par le bailleur suite à la résiliation sont à la charge du preneur (moins-value sur le bien...);
- les profits et les pertes résultant de la variation de la juste valeur de la valeur résiduelle sont à la charge du preneur ;
- faculté pour le preneur de poursuivre la location pour un loyer sensiblement inférieur au prix de marché.

À l'activation du contrat, la créance de location-financement est inscrite au bilan du bailleur pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location correspondant à la valeur actualisée au taux implicite du contrat des paiements minimaux à recevoir du locataire augmentés de toute valeur résiduelle non garantie revenant au bailleur.

Les dépréciations sur des créances de location-financement sont déterminées selon la même méthode que celle décrite pour les prêts et créances.

Les revenus des contrats de location-financement correspondant au montant des intérêts sont comptabilisés au compte de résultat au poste « Intérêts et produits assimilés ».

Contrats de location simple

Un contrat de location simple est un contrat pour lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Dans les comptes du bailleur, le bien est comptabilisé en immobilisation et est amorti sur la période de location, la base amortissable s'entendant hors valeur résiduelle. Les loyers sont comptabilisés en résultat sur la durée du contrat de manière linéaire.

2.5 / Avantages au personnel

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme (congrés payés, congés maladie, participation aux bénéfices), d'avantages à long terme (médaille du travail, prime d'ancienneté, compte épargne-temps...) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations/prestations définies (indemnité de fin de carrière, prestations de retraite...).

Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité sociale en France, régimes complémentaires de retraite, fonds de pension à cotisations définies).

Ces cotisations sont comptabilisées en charge quand elles sont dues.

Régimes à prestations définies

Le groupe Carrefour Banque provisionne les différents avantages à prestations définies conditionnés par l'accumulation d'années de service au sein du Groupe.

Cet engagement est calculé annuellement selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que l'augmentation des salaires, l'âge de départ, la mortalité, la rotation du personnel et le taux d'actualisation. Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie ayant une date d'échéance proche de celle des engagements du Groupe. Les calculs sont effectués par un actuinaire qualifié.

L'entrée en vigueur de la norme IAS 19 révisée au 1^{er} janvier 2014 implique la disparition de la méthode dite du « corridor ». Le groupe a donc constaté dans les capitaux propres sans jamais affecter le résultat les écarts actuariels non amortis et tous les services passés non encore reconnus.

Paiements fondés sur des actions

Compte tenu de leur impact négligeable, les paiements fondés sur des actions ne sont pas comptabilisés dans les états financiers du groupe Carrefour Banque.

2.6 / Information sectorielle

Compte tenu de son organisation et de son reporting interne, le groupe Carrefour Banque est constitué d'un seul segment opérationnel et la zone géographique concernée est la France. Les activités réalisées à l'étranger (Italie et Belgique) ont une contribution non significative aux activités du groupe.

2.7 / Provisions de passifs**Autres provisions**

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées à la date de clôture si le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, voire implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

2.8 / Impôt courant et différé

La charge d'impôt de l'exercice comprend l'impôt exigible et la charge d'impôt différé.

Un impôt différé est calculé, selon la méthode bilantielle, pour toutes les différences temporelles existant entre la valeur comptable inscrite au bilan consolidé et la valeur fiscale des actifs et passifs (sauf exceptions spécifiquement prévues par IAS 12). L'évaluation des impôts différés est faite en appliquant la méthode du report variable et repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs en utilisant le taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date d'arrêté des comptes.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Un impôt différé actif est comptabilisé sur les différences temporelles déductibles et pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt dans la mesure où leur réalisation future paraît probable.

La charge comptabilisée en France au titre de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est également classée en impôt sur le résultat dans la mesure où le Groupe considère qu'elle répond à la définition donnée par la norme IAS 12.

2.9 / Tableau de flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, CCP ainsi que des soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent principalement les flux de trésorerie générés par les activités du groupe Carrefour Banque, les opérations avec les établissements de crédit, les opérations avec la clientèle et les opérations liées aux dettes représentées par un titre.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent principalement des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions d'actifs financiers, aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi qu'aux entrées et aux sorties de périmètre.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent principalement les encaissements et les décaissements provenant des opérations réalisées avec les actionnaires (distributions de dividendes en numéraire et augmentations de capital en numéraire).

Les augmentations de capital correspondant à la rémunération d'opérations d'apports sont exclues du tableau des flux de trésorerie dès lors qu'elles ont la nature de flux non monétaires.

Note 3

NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015 ET AU 31 DÉCEMBRE 2016
3.1 / Actifs, passifs et instruments financiers dérivés en valeur de marché par résultat

Les actifs enregistrés en juste valeur par résultat, d'un montant de 5,5 millions d'euros au titre de l'exercice 2016, correspondent à la juste valeur positive des swaps contractés par Carrefour Banque pour le compte de SFC et à la juste valeur des swaps des opérations de titrisation, tandis que les passifs enregistrés à la juste valeur par résultat, d'un montant de 5,6 millions d'euros, correspondent, quant à eux, à la juste valeur négative des swaps contractés par Carrefour Banque pour le compte de SFC et aux CAP détenus par Carrefour Banque pour le compte de SFC ainsi qu'à la juste valeur des swaps des opérations de titrisation.

Carrefour Banque accorde une ligne de crédit à l'entité espagnole SFC (non consolidé) et, de ce fait, contracte des swaps sur le marché et les retourne auprès de cette entité.

(en milliers d'euros)	31/12/2016			31/12/2015		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué à la juste valeur sur option	TOTAL	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué à la juste valeur sur option	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par résultat						
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés	5 535	-	5 535	6 858	-	6 858
Instruments dérivés	5 535	-	5 535	6 858	-	6 858
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	5 535	-	5 535	6 858	-	6 858
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés	5 611	-	5 611	6 977	-	6 977
Instruments dérivés	5 611	-	5 611	6 977	-	6 977
Autres instruments dérivés	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	5 611	-	5 611	6 977	-	6 977

3.2 / Actifs financiers dérivés à usage de couverture

Le tableau suivant présente les justes valeurs des instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture et de hors couverture.

(en milliers d'euros)	31/12/2016		31/12/2015	
	Notionnels	Juste valeur	Notionnels	Juste valeur
COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE	1 304 000	- 12 249	1 389 500	- 17 795
Instruments dérivés de taux d'intérêt passif	1 036 500	- 12 689	1 098 500	- 17 989
Instruments dérivés de taux d'intérêt actif	267 500	440	291 000	193
COUVERTURES DE JUSTE VALEUR	-	-	-	-
Instruments dérivés de taux d'intérêt actif	-	-	-	-
DÉRIVÉS UTILISÉS EN COUVERTURE	1 304 000	- 12 249	1 389 500	- 17 795
DÉRIVÉS UTILISÉS HORS COUVERTURE	1 176 000	- 78	1 204 000	- 122
Instruments dérivés actifs		5 531		6 855
Instruments dérivés passifs		- 5 611		- 6 977
RISQUE DE CONTREPARTIE	2 480 000	- 486	2 593 500	- 257
Instrument dérivé actif CVA		- 596		- 489
Instrument dérivé passif DVA		110		232

Les opérations sur instruments financiers dérivés contractés à des fins de couverture sont conclues de gré à gré.

3.3 / Les actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur.

(en milliers d'euros)	31/12/2016			31/12/2015		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
Autres obligations	-	-	-	-	-	-
Titres à revenu variable	151 638	-	151 638	151 185	-	151 185
OPCVM	151 638	-	151 638	151 185	-	151 185
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE	151 638	-	151 638	151 185	-	151 185

3.4 / Mesure de la valeur de marché des instruments financiers

La répartition par méthode de valorisation des instruments financiers comptabilisés en valeur de marché est présentée conformément aux prescriptions de la norme IFRS 7 hors CVA et DVA.

(en milliers d'euros)	31/12/2016				31/12/2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers								
Instruments financiers à la juste valeur par résultat détenus à des fins de transaction	5 535	-	-	5 535	6 858	-	-	6 858
Instruments financiers dérivés de couverture	-	440	-	440	-	194	-	194
Actifs financiers disponibles à la vente	151 638	-	-	151 638	151 185	-	-	151 185
Passifs financiers								
Instruments financiers à la juste valeur par résultat détenus à des fins de transaction	5 611	-	-	5 611	6 977	-	-	6 977
Instruments financiers dérivés de couverture	-	12 689	-	12 689	-	17 989	-	17 989

3.5 / Opérations interbancaires, créances et dettes sur établissements de crédit

Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Comptes à vue	210 871	31 473
Prêts	1 284 283	1 272 577
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	1 495 154	1 304 050

Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Comptes à vue	20 188	23 530
Emprunts	1	-
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	20 188	23 530

3.6 / Prêts, créances et dettes sur la clientèle

Prêts consentis et créances sur la clientèle

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Comptes ordinaires débiteurs	501 360	538 530
Prêts consentis à la clientèle	2 846 904	3 057 042
Opérations de location-financement	-	-
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AVANT DÉPRÉCIATION	3 348 264	3 595 572
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	379 263	391 957
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE NETS DE DÉPRÉCIATION	2 969 001	3 203 615

Dettes envers la clientèle

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Comptes ordinaires créditeurs	24 101	23 309
Comptes à terme et assimilés	-	-
Autres comptes créditeurs	-	-
Comptes d'épargne à régime spécial	500 592	579 609
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	524 692	602 918

3.7 / Dettes représentées par un titre

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Certificats de dépôt	1 010 082	1 085 919
Autres titres de créances négociables	278 475	548 787
Emprunt obligataire	2 306 877	2 107 378
TOTAL DES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	3 595 434	3 742 085

3.8 / Impôts courants et différés

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Impôts courants	8 880	9 652
Impôts différés	60 211	61 913
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	69 090	71 565
Impôts courants	5 520	2 221
Impôts différés	4 006	4 029
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	9 527	6 250

Variation des impôts différés au cours de la période

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Impôts différés nets en début de période	57 884	66 217
Produits d'impôts différés (note 4.7)	174	- 2 392
Variations des impôts différés liées à la réévaluation et à la reprise en résultat des éléments de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	- 156	- 190
Variations des impôts différés liées à la réévaluation et à la reprise en résultat des éléments de réévaluation des instruments dérivés de couverture	- 1 914	- 4 928
Variation des parités monétaires et divers	216	- 823
Impôts différés nets en fin de période	56 204	57 884

Ventilation des impôts différés nets par origine

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Actifs financiers disponibles à la vente	- 564	- 190
Réserve latente de location-financement	-	-
Provisions pour engagements sociaux	6 604	7 873
Provisions pour risque de crédit	41 064	40 987
Autres éléments	9 100	9 214
Déficits fiscaux reportables	-	-
Impôts différés nets	56 204	57 884
Dont impôts différés actifs	60 211	61 913
Dont impôts différés passifs	4 006	4 029

3.9 / Comptes de régularisation, actifs et passifs divers

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Valeurs à l'encaissement	76 589	187 135
Charges constatées d'avance	5 695	7 741
Produits à recevoir	8 608	10 514
Autres comptes de régularisation	2 870	3 421
Débiteurs divers groupe	23 176	23 251
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Autres actifs d'assurance	-	-
Autres débiteurs divers	33 718	34 986
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	150 656	267 048
Charges à payer	368	224
Produits constatés d'avance	15 276	13 148
Valeurs à l'encaissement	3 746	429
Créditeurs divers groupe	8 721	116 047
Impôts et taxes	2 421	3 276
Dettes sociales	28 902	27 276
Fournisseurs	39 101	41 317
Autres passifs d'assurance	-	-
Autres créditeurs divers	11 621	9 019
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	110 157	210 735

3.10 / Immobilisations d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2016			31/12/2015		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immeubles de placement	-	-	-	-	-	-
Terrains et constructions	-	-	-	-	-	-
Équipement, mobilier, installations	40 793	23 366	17 427	38 237	21 354	16 883
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	40 793	23 366	17 427	38 237	21 354	16 883
Logiciels informatiques acquis et produits par l'entreprise	95 659	48 502	47 156	117 343	45 557	71 786
Autres immobilisations incorporelles	75 785	-	75 785	75 784	-	75 784
Immobilisations incorporelles	171 444	48 502	122 942	193 128	45 557	147 571

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques acquis ont fait l'objet d'un impairment au 31 décembre 2015 pour 15,8 millions d'euros qui a été maintenu au 31 décembre 2016.

Carrefour Banque a transféré les serveurs et infrastructures monétiques à l'entité Market Pay Tech au 1^{er} semestre 2016 pour un montant de 18 millions d'euros.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent en particulier les droits au bail et la relation clientèle.

Pour la réalisation des tests de dépréciation, le droit au bail est valorisé comme la somme des différences entre le loyer au prix du marché et le loyer payé sur la durée résiduelle du bail actualisé au taux de rendement du marché.

Au 31 décembre 2016, les tests de dépréciation portant sur ces actifs pris individuellement, effectués selon les modalités définies au paragraphe 2.3 relatif aux immobilisations, n'ont pas donné lieu à dépréciation.

Amortissements et provisions

Le montant net des dotations et reprises d'amortissements des immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2016 correspond à 23 millions d'euros, contre 21 millions d'euros au titre de l'exercice 2015, et le montant net des dotations et reprises d'amortissement des immobilisations incorporelles correspond à 32,7 millions d'euros en 2016, contre 29,7 millions d'euros en 2015.

Opérations réalisées sur les immobilisations en location simple

Les opérations réalisées sur les immobilisations données en location simple font l'objet, pour certaines d'entre elles, de contrats prévoyant les paiements futurs minimaux suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats non résiliables		
Paiements à recevoir dans moins de 1 an	3 581	3 898
Paiements à recevoir dans plus de 1 an et moins de 5 ans	8 277	9 347
Paiements à recevoir dans plus de 5 ans	2 786	1 538
TOTAL PAIEMENTS FUTURS MINIMAUX LOCATION SIMPLE	14 644	14 783

Les paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats non résiliables correspondent aux paiements que le preneur est tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

3.11 / Écarts d'acquisition

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Valeur nette comptable en début de période	-	-
Acquisition	-	-
Écarts de conversion	-	-
Dépréciations comptabilisées pendant la période	-	-
Autres mouvements (note 8.2)	-	-
Valeur nette comptable en fin de période	-	-
dont valeur brute comptable	-	-

3.12 / Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	26 778	23 208
Dotations aux provisions	18 768	2 134
Reprises de provisions	- 8 055	- 648
Autres mouvements	2 874	2 084
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	40 364	26 778

Les provisions pour risques et charges enregistrent principalement au 31 décembre 2016 comme au 31 décembre 2015 les provisions constituées au titre des indemnités de fin de carrière pour un montant de 23,4 millions d'euros et la provision pour restructuration constatée depuis juin 2016 pour un montant de 13 millions d'euros dans le cadre de la refonte de son réseau d'agence.

Note 4

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2015 ET AU 31 DÉCEMBRE 2016
4.1 / Produits et charges d'intérêts

(en milliers d'euros)	2016			2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	262 828	6 416	256 412	280 827	10 308	270 519
Comptes et prêts/emprunts	262 828	6 416	256 412	280 827	10 308	270 519
Opérations interbancaires	9 455	204	9 250	17 815	416	17 399
Comptes et prêts/emprunts	9 455	204	9 250	17 815	416	17 399
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Emprunts émis par le Groupe	5 521	1 779	3 741	5 235	4 402	833
Instruments de couverture de résultats futurs	7 948	31 552	- 23 604	15 596	55 469	- 39 873
Actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Autres intérêts, produits et charges assimilés	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	285 751	39 952	245 799	319 472	70 594	248 879

4.2 / Produits et charges de commissions

Les produits et charges de commissions liés pour les premiers aux actifs financiers et pour les seconds aux passifs financiers qui ne sont pas évalués à la valeur de marché par résultat se sont élevés respectivement à 76,5 millions et 9,7 millions d'euros pour l'exercice 2016, contre un produit de 83,5 millions d'euros et une charge de 11 millions d'euros pour l'exercice 2015.

4.3 / Gains ou pertes sur les instruments financiers à la juste valeur par résultat

Les gains ou pertes nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat recouvrent les éléments de résultat afférents aux instruments financiers gérés au sein d'un portefeuille de transaction et aux instruments financiers que le Groupe a désignés comme évaluables en valeur de marché par résultat, y compris les dividendes, et à l'exception des revenus et charges d'intérêts présentés dans les « produits et charges d'intérêts » (note 4.1).

(en milliers d'euros)	2016	2015
Portefeuille de transaction	183	432
Instrument de dette	-	-
Autres instruments financiers dérivés	183	432
Variation juste valeur-partie inefficace	-	-
Couverture de juste valeur	-	174
Pertes sur les éléments de couverture	-	- 1 813
Gains sur les instruments couverts	-	1 987
Couverture de flux de trésorerie	-	145
Variations de juste valeur des dérivés de couverture-partie inefficace	-	145
Résultat risque de contrepartie non instruments dérivés	- 229	- 153
Réévaluation des positions de change	- 2	- 2
TOTAL	- 48	596

4.4 / Gains ou pertes sur les actifs disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués en valeur de marché

(en milliers d'euros)	2016	2015
Dotations/reprises sur titres dépréciés	-	-
TOTAL	-	-

4.5 / Produits et charges des activités bancaires

(en milliers d'euros)	2016			2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Quote-part sur opérations d'exploitation faites en commun	91 964	59 132	32 832	91 769	61 066	30 703
Charges refacturées à des sociétés du Groupe	53 209	-	53 209	62 783	-	62 783
Autres produits et charges d'exploitation bancaires	1 510	16 733	- 15 224	1 467	10 252	- 8 785
Produits nets de l'activité d'assurance	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	146 683	75 865	70 818	156 019	71 318	84 701

4.6 / Coût du risque

Le coût du risque recouvre la charge des dépréciations constituées au titre du risque de crédit inhérent à l'activité d'intermédiation du Groupe.

Coût du risque de la période

(en milliers d'euros)	2016	2015
Reprises nettes aux dépréciations	12 694	947
Charges sur créances clientèles couvertes principalement pas des dépréciations	- 124 828	- 114 688
TOTAL DU COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE	- 112 134	- 113 741

Coût du risque de la période par nature d'actifs

(en milliers d'euros)	2016	2015
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	- 112 134	- 113 741
Autres actifs	-	-
TOTAL DU COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE	- 112 134	- 113 741

Dépréciations constituées au titre du risque de crédit
Variation au cours de la période des dépréciations constituées

(en milliers d'euros)	2016	2015
TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	388 222	389 163
Dotations nettes aux dépréciations	- 12 694	- 941
Autres mouvements liés aux entrées de périmètre	-	-
Autres	-	-
TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	375 528	388 222

Dépréciations constituées par nature d'actifs

(en milliers d'euros)	2016	2015
Dépréciations des actifs		
Prêts et créances sur la clientèle	375 528	388 222
Autres actifs	-	-
TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS CONSTITUÉES	375 528	388 222

4.7 / Impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	2016	2015
Impôt sur les bénéfices	15 092	21 605
Impôts différés	- 174	2 392
TOTAL	14 917	23 998

(en milliers d'euros)	2016	2015
Résultat courant avant impôt	44 379	60 518
Taux normatif	33,33%	33,33%
Surtaxes	4,70%	4,70%
Impôt théorique	15 280	22 997
Éléments imposés à taux réduit	-	-
Net des réintégrations/déductions	- 1 522	- 3 852
Taxes assimilées à l'impôt	- 88	- 1 957
Autres	1 247	6 810
Charge d'impôt sur les bénéfices	14 917	23 998
Dont charge d'impôt courant de l'exercice	15 092	21 605
Dont produit d'impôt différé de l'exercice (note 3.8)	- 174	2 392

EXPOSITION AUX RISQUES ET RATIOS RÉGLEMENTAIRES

5.1 / Présentation synthétique des risques

Le groupe Carrefour Banque exerce une activité spécialisée de crédits à la consommation destinés aux particuliers. Le groupe distribue deux grandes familles de crédits à la consommation : les crédits associés à la carte PASS Universelle et l'ensemble des prêts personnels (véhicule neuf ou d'occasion, moto, travaux, trésorerie, consolidation de dettes interne, externes, crédits affectés...).

Les principaux risques identifiés par Carrefour Banque sont les suivants :

- **Risque de taux.** Le risque de taux susceptible d'affecter Carrefour Banque serait une augmentation plus rapide des taux de ses dettes par rapport aux taux de financement des dossiers clients. En effet, l'évolution défavorable des taux d'intérêt serait susceptible d'affecter la rentabilité de Carrefour Banque et, en conséquence, sa capacité de remboursement de ses dettes. Carrefour Banque a opté pour une politique d'adossment des crédits à ses clients à ses dettes bancaires en tenant compte de la durée et de l'amortissement des encours clients.
- **Risque de marché.** Le risque de marché est le risque de perte qui pourrait résulter des fluctuations des prix des instruments financiers qui composent un portefeuille. Ce risque peut porter sur le cours des actions, les taux de change et les autres produits financiers.
- **Risque de liquidité.** Risque pour l'entreprise de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou de ne pas pouvoir dénouer ou compenser une position en raison de la situation du marché.
- **Risques de solvabilité.** La solvabilité témoigne de la capacité de Carrefour Banque à pouvoir assurer l'avenir à relativement long terme sans se trouver en défaut de paiement.
- **Risque de crédit.** Le risque de crédit au sein de Carrefour Banque est le risque qu'un de ses débiteurs ne remplisse pas ses obligations contractuelles.
- **Risque de contrepartie.** Risque encouru si le refinancement et/ou les opérations de dérivés sont concentrés sur un panel de contreparties très limité.
- **Risque de change.** Le groupe Carrefour Banque n'est par nature pas exposé au risque de change. En effet, les sociétés du groupe font partie de l'Union européenne et de plus les dividendes perçus par Carrefour Banque sont libellés en euros. Les éventuels refinancements libellés dans une autre devise que l'euro font l'objet d'une neutralisation à 100 % du risque de change dès leur origine.

Carrefour Banque est soumis et applique le règlement 575/2013 du Parlement européen en termes d'obligation réglementaire.

5.2 / Risque de crédit

Le risque de crédit au sein de Carrefour Banque est le risque qu'un de ses débiteurs ne remplisse pas ses obligations contractuelles.

L'insolvabilité des emprunteurs auxquels la société a consenti des fonds est l'un des principaux risques affectant l'activité. À cet effet, Carrefour Banque s'est tout particulièrement doté de dispositifs de contrôle de la qualité et de la solvabilité de ses clients tels que :

- un système d'aide à la décision intégrant des outils de scoring, de budget et de référence passé attestant de la qualité de la contrepartie et procède également à la vérification des fichiers négatifs ;
- une gestion active des fonctions recouvrement et contentieux ;
- des outils de suivi permanent du risque de crédit.

Les provisions assurant la couverture du risque de crédit sont constituées conformément aux règles comptables en vigueur.

Gestion du risque de crédit

Dispositif de sélection des opérations

Le groupe Carrefour Banque possède son propre réseau de distribution. Les vendeurs du réseau, qui sont formés et sensibilisés aux problématiques liées à la prévention du surendettement et au risque d'exclusion financière, effectuent l'octroi des crédits sur la base de scores et de systèmes experts.

L'organisation

Nous avons renforcé la direction des risques sur 2016 en créant une Direction des risques et de la coordination du contrôle interne. Cette direction regroupe :

- a) **Le risque de crédit**, chargé de la politique d'acceptation, de la gestion des outils d'aide à la décision en matière d'octroi et gestion des dossiers en termes d'orientation des créances en impayés, des estimations des taux de provisionnement (servant de base au calcul du coût du risque incombant à la direction financière), de la construction ou refonte des scores au niveau des pays, la segmentation du portefeuille en CHR (classes homogènes de risques) dans le cadre de Bâle II, du contrôle de la qualité des actifs sous-jacents, dans le cadre des opérations de titrisation ;
- b) **Les risques opérationnels et la cartographie des risques**, chargés de la création et du maintien de la cartographie des risques et du processus de suivi et de recensement des risques opérationnels ;
- c) **Le contrôle permanent de niveau 2**, chargé de la mise en place du plan de contrôle de niveau 2, de son exécution et de l'accompagnement des métiers dans le contrôle de niveau 1 ;
- d) **La conformité**, chargée de veiller à la sécurité financière, au contrôle des PSEE, à la protection des intérêts du client, des règles de déontologie et de la veille réglementaire ;
- e) **La prévention de la fraude et LCBFT**, chargée d'établir les règles et le suivi des dispositifs de prévention de la fraude et de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Ce renforcement participe de la volonté de Carrefour Banque de mieux maîtriser ses risques tout en protégeant les intérêts de la clientèle et en respectant les réglementations en vigueur.

Les filiales et succursales sont suivies au travers de ce dispositif qui est complété par des équipes en local.

Dispositif de mesure et de surveillance des risques

- Une gouvernance du risque au travers :
 - d'un comité de « gestion des risques crédit » : tenu tous les trimestres, avec comme participants le Directeur administratif et financier, la Direction opérationnelle, les directeurs commerciaux, les équipes risques, financiers et marketing, la conformité, le contrôle permanent ; cette instance décisionnelle statue sur les questions opérationnelles relatives à la maîtrise du risque de crédit : elle définit les indicateurs de suivi du risque de crédit, valide les critères d'accélération et sert d'alerte et d'information ; son rôle est précisé dans la politique de gestion des risques ;
 - du Comité Risque Carrefour Banque BNP PF : tenu tous les trimestres avec la Direction des grands partenaires de BNP PF et la Direction risque Carrefour Banque. Cette instance permet d'effectuer des benchmarks sur les évolutions des indicateurs risque et de commenter les performances du recouvrement amiable et judiciaire ;
 - du Conseil d'administration : présentation à chaque Conseil de l'évolution du risque ainsi que des plans d'actions liés à la maîtrise du risque crédit (mesures préventives et curatives) ;
- La surveillance du risque au travers des indicateurs de suivi des risques :
 - contrôles trimestriels des paramètres des notations internes. Ces contrôles s'appuient à la fois sur des vérifications entre les valeurs prédites des paramètres réglementaires et les réalisations de celles-ci. Pour renforcer ces contrôles, Carrefour Banque a développé un indicateur permettant de mesurer l'impact en capitaux propres de l'écart entre les prédictions et les réalisations des paramètres réglementaires ;
 - contrôles trimestriels du caractère prudentiel des estimateurs à l'aide d'indicateurs de qualité. Ces indicateurs de qualité sont mis à disposition du contrôle permanent pour évaluer l'impact en capitaux propres des écarts de prédictions. L'indicateur se décline en EL, ou perte attendue, et en UL, ou perte exceptionnelle. Il donne à la fois le sens de la comparaison et la mesure de l'écart entre prédiction et réalisation ;
 - back testing trimestriel de l'ensemble des scores (la segmentation Bâle II repose en majorité sur des scores opérationnels utilisés) ; analyse de la performance des scores d'octroi en production par produit, par génération dans le but de vérifier la bonne discrimination des scores ; analyse de l'évolution de la composition des facteurs de risque afin de vérifier la robustesse des scores ; analyse de la stabilité par rapport au trimestre précédent et à la cible ;
 - suivi mensuel de l'acceptation : taux de dossiers acceptés avec un zoom entre la décision du système expert et la décision du conseiller, par produit, par vendeur ;
 - suivi mensuel du NRO (niveau de risque à l'octroi) par produit, par vendeur et conseiller, en nombre et en montant avec diffusion aux vendeurs des listes des dossiers montés au surendettement de moins de trois mois ;
 - suivi du profil de la demande, de la transformation de la demande (décision système expert et décision vendeur) et du risque générationnel ;
 - suivi mensuel des « refus-repris » par vendeur, par produit, par motif (décision système croisée avec décision des attachés commerciaux) : hors score, hors budget, hors norme... L'objectif est de comprendre l'évolution des « refus-repris » afin d'identifier les besoins en formation, les motifs de reprise ou de revoir si le système n'est pas restrictif. Depuis 2008, l'argumentation de l'acceptation d'un dossier « refus-repris » est obligatoire sur le système d'information ;
 - suivi mensuel de la charge du risque, des dépôts de surendettement, des orientations PRP et des encours compromis, des transmissions contentieuses et des encaissements en fonction du partenaire contentieux ;
 - suivi journalier des efficacités recouvrement interne (nombre d'appels émis et reçus, pourcentage de régularisations...) par chargé de clientèle, par chef de groupe, par phase mis à disposition des équipes via « la météo du risque » et externe.

Exigences liées à l'utilisation des systèmes de notations internes pour le calcul des exigences en fonds propres au titre du risque de crédit

L'application des normes Bâle II exige la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de l'exactitude, de la cohérence et de la robustesse des paramètres utilisés pour le calcul du besoin en fonds propres.

Dans ce cadre et pour satisfaire aux exigences réglementaires de l'accord, Carrefour Banque segmente son portefeuille d'encours en classes homogènes de risque (CHR). Cette segmentation de l'encours combine à la fois des connaissances métier évidentes sur le niveau de risque (distinction crédits classiques et comptes permanents par exemple) et des modélisations statistiques. Dans une même CHR, les dossiers présentent globalement des caractéristiques similaires en termes de probabilité de défaut. De plus, les probabilités de défaut des différentes CHR présentent un risque différencié.

Encours sains

Le groupe Carrefour Banque procède à des reports et à des refinancements de crédit total et partiel sur ses encours.

Les encours dits restructurés représentent 11,69 % de l'encours sains du groupe Carrefour Banque.

Encours douteux

Le tableau ci-dessous présente le stock des encours douteux, ainsi que les provisions constituées.

	31/12/2016			31/12/2015		
	Encours douteux bruts (actifs dépréciés et engagements provisionnels)	Provisions sur encours douteux	Total des encours douteux nets	Encours douteux bruts (actifs dépréciés et engagements provisionnels)	Provisions sur encours douteux	Total des encours douteux nets
(en milliers d'euros)						
Prêts et créances sur la clientèle	501 360	375 528	125 832	538 530	388 222	150 308
TOTAL DES ENCOURS DOUTEUX	501 360	375 528	125 832	538 530	388 222	150 308

Échéancier des encours douteux

Au 31 décembre 2016 (en milliers d'euros)	Non échu	De JJ (exclu) à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an	TOTAL
Prêts et créances sur la clientèle	119 557	9 619	20 606	25 264	326 314	501 360
Dépréciation créances douteuses	117 473	6 514	15 176	21 017	215 348	375 528
Encours douteux par échéance	2 084	3 105	5 430	4 247	110 967	125 832

Au 31 décembre 2015 (en milliers d'euros)	Non échu	De JJ (exclu) à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an	TOTAL
Prêts et créances sur la clientèle	149 262	12 981	30 944	43 069	302 274	538 530
Dépréciation créances douteuses	116 836	5 667	19 164	33 840	212 715	388 222
Encours douteux par échéance	32 426	7 314	11 780	9 229	89 559	150 308

5.3 / Risque de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire
Cadre général de la gestion du risque de taux

Carrefour Banque a deux principaux portefeuilles clients libellés en euros, le prêt personnel et le crédit renouvelable, pour lesquels une couverture de taux spécifique est effectuée.

L'objectif recherché est une immunisation de la marge financière en utilisant notamment des produits dérivés d'échange de taux d'intérêt dit « Vanille ».

Le risque de taux est piloté au travers d'un comité de risque mensuel. Ce comité permet notamment de déterminer les indicateurs pertinents ainsi que les limites à respecter.

5.4 / Risque de liquidité

Le risque de liquidité du groupe Carrefour Banque est suivi dans le cadre d'une « politique de liquidité » validée par la Direction générale s'inscrivant dans la politique générale du Groupe.

La situation de refinancement du Groupe est appréciée à partir de normes internes, d'indicateurs d'alerte et de ratios réglementaires.

La gestion du risque de liquidité vise les objectifs suivants :

- une sécurité de refinancement qui s'appuie sur une évaluation mensuelle de la projection des excédents et/ou des besoins de trésorerie en comparant la projection des engagements reçus (en version dite statique ou dynamique) à la projection des encours clients en situation dynamique ;
- une conformité progressive aux nouveaux ratios de liquidité Bâle III ;
- une diversification des sources de refinancement, bancaire, obligataire, titrisation, titres de créances négociables, épargne bilancielle.

Note 6

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL
6.1 / Frais de personnel

Le montant des frais de personnel s'élève à 101,6 millions d'euros sur l'exercice 2016, (contre 103,5 millions d'euros sur l'exercice 2015). Les salaires et traitements fixes et variables, ainsi que l'intéressement et la participation, s'élèvent à 66 millions d'euros (68,3 millions d'euros en 2015), les indemnités de départ à la retraite, charges de retraite et autres charges sociales à 29,7 millions d'euros (30,3 millions d'euros en 2015), et les impôts, taxes et versements assimilés sur les rémunérations à 5,8 millions d'euros (4,9 millions d'euros en 2015).

6.2 / Avantages postérieurs à l'emploi

Le coût des régimes à prestations définies est déterminé à la clôture de chaque exercice selon la méthode des unités de crédits projetées. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires et d'âge de départ en retraite. Les régimes à prestations définies du Groupe concernent les indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives, qui sont versées en une seule fois au moment du départ à la retraite. En application de la loi et des conventions collectives en vigueur, le Groupe verse à chaque salarié une indemnité lors de son départ à la retraite, exprimée en nombre de mois de salaire (calculé sur la base du salaire versé au cours des douze mois précédents le départ en retraite) et fonction de l'ancienneté dans le Groupe.

Charge nette de l'exercice

(en milliers d'euros)	2016	2015
Coûts des services rendus	- 1 260	1 106
Coûts financiers	393	358
Rendement attendu des actifs de couverture	-	-
Amortissements des écarts actuariels	-	-
Autres éléments	97	-
Charges (produits)	- 770	1 464

Évolution de la provision

(en milliers d'euros)	TOTAL
Provision au 31 décembre 2014	9 790
Impact au compte de résultat	1 464
Effet périmètre	- 429
Prestations payées directement par l'employeur	- 264
Autres	1 152
Provision au 31 décembre 2015	11 712
Impact au compte de résultat	- 770
Effet périmètre	- 287
Prestations payées directement par l'employeur	- 633
Autres	- 128
Provision au 31 décembre 2016	9 894

Évaluation de la dette actuarielle

Obligation (en milliers d'euros)	TOTAL
Defined benefits obligations (DBO) au 31 décembre 2015	23 052
Provision	9 894
Juste valeur des actifs de couverture	-
Obligation brute	9 894
Écarts actuariels	13 500
Defined benefits obligations (DBO) au 31 décembre 2016	23 394

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Caractéristiques	2016	2015
Âge de départ à la retraite	60-65 ans	60-65 ans
Évolution des salaires	2,5 %	2,5 %
Taux de charges sociales	45 %	45 %
Taux d'actualisation	1,21 %	1,90 %

6.3 / Autres avantages à long terme

Le Groupe permet à ses salariés d'épargner des jours de congé dans un compte épargne-temps (CET). Les provisions CET au titre des exercices 2016 et 2015 s'élèvent respectivement à 1,6 million d'euros et 1,8 million d'euros.

6.4 / Rémunération des dirigeants

La rémunération des principaux dirigeants allouée aux organes d'administration et de direction s'élève à 1,5 million d'euros pour l'exercice 2016, contre 2,4 millions d'euros pour l'exercice 2015.

Note 7

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE
7.1 / Engagements de financement
Valeur contractuelle des engagements de financement donnés ou reçus par le Groupe

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Engagements de financement donnés		
Aux établissements de crédit	666 000	783 000
Engagements de couverture	666 000	783 000
À la clientèle	2 395 338	2 698 089
Ouverture de crédits confirmés	2 395 338	2 624 089
Engagements de couverture	-	74 000
TOTAL DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	3 061 338	3 481 089
Engagements de financement reçus		
Des établissements de crédit	4 090 000	4 211 451
Engagements de couverture	2 480 000	2 593 500
Engagements au titre des refinancements disponibles	1 610 000	1 617 951
TOTAL DES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS	4 090 000	4 211 451

7.2 / Engagements de garantie donnés et reçus par signature

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Engagements de garantie donnés		
D'ordre des établissements de crédit	-	-
D'ordre de la clientèle	534 129	23 459
Cautions immobilières	-	-
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	20 327	23 142
Autres garanties d'ordre de la clientèle	513 802	317
TOTAL DES ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	534 129	23 459
Engagements de garantie reçus		
Cautions reçues	21 360	20 928
TOTAL DES ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	21 360	20 928

7.3 / Autres engagements de garantie
Instrument financiers donnés en garantie

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Titres donnés en garantie	-	-

Instrument financiers reçus en garantie

Les instruments financiers reçus en garantie ou en pension que le Groupe a effectivement vendus ou redonnés en garantie sont nuls au 31 décembre 2015 comme au 31 décembre 2016.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
8.1 Évolution du capital

Au 31 décembre 2016, le capital de la société Carrefour Banque est constitué de 6 614 184 actions de 15,3 euros de nominal chacune, entièrement libérées, et est détenu à hauteur de 60 % par Carrefour SA et de 40 % par BNP Personal Finance SA.

89 828 nouvelles actions ont été émises suite à l'exercice des BSA de BNP PARIBAS Personal Finance au 29 mai 2015, représentant une augmentation de capital de 1,4 millions d'euros.

Au cours de l'année 2010, 506 148 actions nouvelles représentant un montant nominal de 7,8 millions d'euros avaient été émises suite aux opérations d'acquisitions et opérations d'apports des stands financiers et assurances dans le cadre d'un projet visant à rassembler au sein de la société Carrefour Banque les réseaux de distribution des produits bancaires et d'assurances antérieurement portés par différentes entités juridiques du groupe Carrefour (dont 358 181 actions émises pour 5,5 millions d'euros en rémunération des apports des stands financiers).

8.2 / Variation de la part du Groupe et des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves des filiales

Le groupe Carrefour Banque n'a pas d'intérêts minoritaires dans ses comptes consolidés.

8.3 / Regroupement d'entreprises

Aucun regroupement d'entreprises n'a été opéré en 2016.

8.4 / Relations avec les autres parties liées

Les transactions opérées entre le groupe Carrefour Banque et les parties qui lui sont liées, les groupes Carrefour et BNP PF, sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

Les tableaux ci-après présentent les encours existants en fin de période ainsi que les éléments de résultat liés aux opérations réalisées avec les autres sociétés des groupes Carrefour et BNP PF.

Encours des opérations réalisées avec les parties liées

(en milliers d'euros)	31/12/2016		31/12/2015	
	BNP PF	Carrefour	BNP PF	Carrefour
Actif				
Prêts, avances et titres				
Comptes ordinaires	2 683		3 418	
Prêts		1 283 000		1 271 000
Actifs divers		23 176		23 251
TOTAL	2 683	1 306 176	3 418	1 294 251
Passif				
Dépôts				
Comptes ordinaires	-		6 507	
Autres emprunts				
Passifs divers		8 721		116 047
TOTAL	-	8 721	6 507	116 047
Engagements de financement et de garantie				
Engagements de financement reçus	585 000	500 000	585 000	500 000
Autres engagements de garantie				
Autres engagements de garantie reçus	20 996	-	20 760	-

Éléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

(en milliers d'euros)	2016		2015	
	BNP PF	Carrefour	BNP PF	Carrefour
Intérêts et produits assimilés	-	53 209	-	62 783
Intérêts et charges assimilés	- 3 089	- 18 507	- 4 455	- 14 533
Commissions (produits)	1 555	-	1 825	-
Commissions (charges)	- 3 878	-	- 4 699	-
TOTAL	- 5 411	34 703	-7 329	48 250

8.5 / Échéancier par maturité

Le tableau qui suit présente les soldes au bilan des actifs et passifs financiers par date d'échéance contractuelle. L'échéance des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat et des actifs disponibles à la vente est réputée « non déterminée » dans la mesure où ces instruments financiers sont susceptibles d'être cédés ou remboursés avant la date de leur maturité contractuelle. Les instruments dérivés sont également réputés à échéance « non déterminée » incluant le CVA et le DVA.

Au 31 décembre 2016 (en milliers d'euros)	Non déterminé	JJ et à vue	De JJ (exclu) à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Caisse, banques centrales et CCP	-	593	-	-	-	-	593
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5 535	-	-	-	-	-	5 535
Instruments financiers dérivés de couverture	550	-	-	-	-	-	550
Actifs financiers disponibles à la vente	151 638	-	-	-	-	-	151 638
Prêts et créances sur établissements de crédit	-	212 154	1 283 000	-	-	-	1 495 154
Prêts et créances sur la clientèle	-	322 326	236 817	640 235	1 610 940	158 683	2 969 001
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers par échéance	157 724	535 073	1 519 817	640 235	1 610 940	158 683	4 622 472
Banques centrales et CCP	-	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5 611	-	-	-	-	-	5 611
Instruments financiers dérivés de couverture	13 285	-	-	-	-	-	13 285
Dettes envers les établissements de crédit	-	20 188	-	-	-	-	20 188
Dettes envers la clientèle	-	30 368	494 324	-	-	-	524 692
Dettes représentées par un titre	-	-3 566	1 015 000	674 000	1 910 000	-	3 595 434
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers par échéance	18 896	46 990	1 509 324	674 000	1 910 000	-	4 159 210

Au 31 décembre 2015 (en milliers d'euros)	Non déterminé	JJ et à vue	De JJ (exclu) à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Caisse, banques centrales et CCP	-	129 553	-	-	-	-	129 553
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6 858	-	-	-	-	-	6 858
Instruments financiers dérivés de couverture	426	-	-	-	-	-	426
Actifs financiers disponibles à la vente	151 185	-	-	-	-	-	151 185
Prêts et créances sur établissements de crédit	-	33 050	-	-	1 271 000	-	1 304 050
Prêts et créances sur la clientèle	-	498 926	252 476	624 624	1 669 023	158 566	3 203 615
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers par échéance	158 469	661 529	252 476	624 624	2 940 023	158 566	4 795 687
Banques centrales et CCP	-	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	6 977	-	-	-	-	-	6 977
Instruments financiers dérivés de couverture	18 477	-	-	-	-	-	18 477
Dettes envers les établissements de crédit	-	23 530	-	-	-	-	23 530
Dettes envers la clientèle	-	32 962	569 956	-	-	-	602 918
Dettes représentées par un titre	-	-	1 061 431	772 000	1 908 654	-	3 742 085
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers par échéance	25 454	56 492	1 631 387	772 000	1 908 654	-	4 393 987

8.6 / Valeur de marché des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les éléments d'information mentionnés dans cette note doivent être utilisés et interprétés avec la plus grande précaution pour les raisons suivantes :

- ces valeurs de marché représentent une estimation de la valeur instantanée des instruments concernés au 31 décembre 2016. Elles sont appelées à fluctuer d'un jour à l'autre du fait des variations de plusieurs paramètres, dont les taux d'intérêt et la qualité des crédits des contreparties. En particulier, elles peuvent être significativement différentes des montants effectivement reçus ou payés à l'échéance des instruments. Dans la plupart des cas, cette valeur de marché réévaluée n'est pas destinée à être immédiatement réalisée, et ne pourrait en pratique pas l'être. Elle ne représente donc pas la valeur effective des instruments dans une perspective de continuité de l'activité du groupe Carrefour Banque ;
- la plupart de ces valeurs de marché instantanées ne sont pas pertinentes, donc ne sont pas prises en compte, pour les besoins de la gestion des activités du groupe Carrefour Banque qui utilisent les instruments financiers correspondants.

(en milliers d'euros)	31/12/2016		31/12/2015	
	Valeur au bilan	Juste valeur estimée	Valeur au bilan	Juste valeur estimée
Actifs financiers				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 495 154	1 494 854	1 304 050	1 298 57
Prêts et créances sur la clientèle	2 969 001	2 958 080	3 203 615	3 192 464
Passifs financiers				
Dettes envers les établissements de crédit	20 188	20 188	23 530	23 530
Dettes envers la clientèle	524 692	524 576	602 918	602 785
Dettes représentées par un titre	3 595 434	3 585 782	3 742 085	3 732 271

La valeur de marché d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normales.

Au cas d'espèce, les valeurs de marché des actifs et passifs mentionné dans le tableau ci-dessus ont été déterminées selon la méthode des flux de trésorerie disponibles.

8.7 / Information sur les intérêts détenus dans d'autres entités

Le tableau ci-dessous présente les informations relatives aux entités structurées non consolidées dans lesquelles Carrefour Banque détient des intérêts :

(en milliers d'euros)	Année	Détail opération	État	Montant avance	Abandon de créance
GIE GNIFI	2006	Usine de traitement de nickel et cobalt en Nouvelle-Calédonie	En cours	18 510	- 18 510
SCI Karukaz II	2009	Logements sociaux en Guadeloupe	En cours	6 013	- 3 942
SCI Ambaville	2013	Logements sociaux et très sociaux à La Réunion	En cours	6 124	- 4 015
SCI Kecho 2	2014	Logements sociaux en Nouvelle-Calédonie	En cours	8 400	-
TOTAL				39 047	- 26 468

8.8 / Implantation à l'étranger

Informations concernant l'activité pays par pays

(en milliers d'euros)

Nom des implantations	Carrefour Banque/GIE	Carrefour Banca	Fimaser	
Nature d'activité	Établissement de crédit, prestataire de services d'investissement	Activité de crédit, de gestion moyen de paiement et intermédiaire d'assurance	Établissement de monnaie électronique, activité de crédit et intermédiaire d'assurance (sur la branche vie uniquement)	TOTAL
Localisation géographique	France	Italie	Belgique	
Chiffre d'affaires	N/A	N/A	N/A	N/A
PNB	340 822	23 403	24 740	388 965
Effectifs moyens temps plein	1 749	120	64	1 933
Subventions publiques reçues	NON	NON	NON	NON
Résultat courant avant impôt	37 365	705	6 309	44 379
Impôts courants	- 12 402	- 70	- 2 620	- 15 092
Impôts différés	347	- 145	- 28	174

8.9 / Honoraires d'audit

(en milliers d'euros)

	DELOITTE	KPMG
Certification des comptes	158	275
Services autres que la certification des comptes		19
TOTAL HONORAIRES AUDIT	158	294

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Carrefour Banque S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Comme indiqué dans la note 2.2.1 « Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe – Crédits », la note 2.2.4 « Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe – Dépréciation des actifs financiers » et la note 3.6 « Prêts, créances et dettes sur la clientèle » de l'annexe, votre société constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non recouvrement et leur couverture par des dépréciations calculées sur la base d'observations statistiques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-la Défense, le 10 avril 2017

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Jean-Vincent Coustel

185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG Audit
Département de KPMG SA
Fabrice Odent

Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

L'ACTUALITÉ CARREFOUR BANQUE



www.carrefour-banque.fr
m.carrefour-banque.fr
32 35

Directeur de la rédaction : Julien Jaillon. Responsable Communication : Isabelle Neuville. Direction Finance Gestion France : Aurélien Caillau, Aurélie Caudrillier, Alain Régnier. Création et production :  havas Paris. Crédits photographiques : Photothèque Carrefour, Lionel Barbe, droits réservés. Illustrations : Tabas.



www.carrefour-banque.fr

S.A. au capital de 101 346 956,72 euros

dont le siège social est situé au 1, place Copernic – 91051 Évry Cedex
RCS Évry n° 313 811 515. N° ORIAS : 07 027 516 (www.orias.fr)